FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

1 850 associations locales

69 fédérations départementales, **11** fédérations régionales

Comme 121 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !

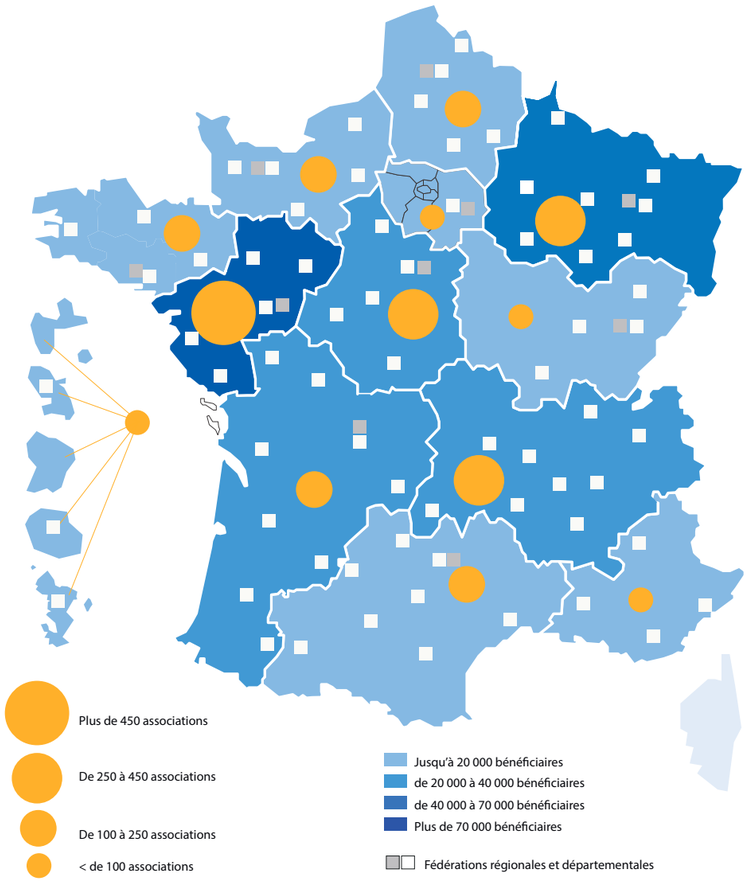

Fédération nationale

7 cité d'Antin
75009 Paris
Tél. 01 44 91 88 88
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

- famille
- consommation
- éducation
- jeunesse
- loisirs
- vie associative
- santé
- formation

famillesrurales

famillesrurales.federationnationale

Mise en page : Fédération nationale, F. Barbier - stock.adobe.com - Mars 2023

Rapport d'activité 2022

#jadhere
à Familles Rurales

Familles rurales
Vivre mieux !

SOMMAIRE

2 Entretien avec Guylaine Brohan,
présidente de la fédération nationale Familles Rurales

4 Les faits marquants

6 Plaidoyer pour une transition devenue impérative
dans un contexte de crise

18 Des projets pour réinventer les territoires

34 Une tête de réseau au service d'un projet commun

54 Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire

80 L'organisation

ENTRETIEN AVEC GUYLAINE BROHAN, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Nous défendons une transition vers un monde durable et socialement juste »

Vous avez pris la présidence de Familles Rurales en 2022. Une année dense en événements !

En effet, l'année 2022 a été marquée par des événements majeurs. Commençons par les bonnes nouvelles : la sortie de la crise sanitaire et la reprise des activités. Mais une crise en effaçant une autre, la guerre en Ukraine a renforcé la dynamique inflationniste amorcée fin 2021 et provoqué une crise énergétique majeure. Des millions de familles ont été mise à l'épreuve, contraintes de faire face à des dépenses pour les biens essentiels dont les prix ont explosé mais avec des revenus qui ont rarement augmenté dans les mêmes proportions.

En tant qu'association de défense des consommateurs, nous avons été plus que jamais mobilisés sur les sujets de l'alimentation, de la mobilité, de l'énergie, nous avons publié des études dédiées et formulé des propositions auprès des pouvoirs publics. Le Mouvement a eu à cœur de se faire le porte-parole des « oubliés » des aides d'urgence et des habitants des territoires ruraux tout en interpellant le gouvernement sur des solutions structurelles.

Notre voix a eu un écho médiatique sans précédent, portée par la convergence entre les préoccupations des Français et notre capacité à représenter leurs aspirations et proposer des solutions.

Car si les propositions que nous soutenons jour après jour dans les médias mais également auprès des ministères et dans des groupes de travail auxquels nous sommes associés appellent à des aides immédiates pour les familles, nous défendons avant tout une transition vers un monde durable et socialement juste : réinventer les mobilités, rénover les logements et se questionner sur notre mix énergétique, remettre les produits sains au cœur de nos assiettes, c'est ainsi que nous transformerons les difficultés qui nous touchent de plein fouet en solutions d'avenir tant pour nos territoires que pour les familles qui y vivent.

Enfin, je tiens à souligner l'effort important de l'ensemble de notre Mouvement, associations locales, fédérations et fédération nationale, pour répondre aux difficultés des salariés de notre réseau. En effet, la crise des recrutements dans nos secteurs couplée à l'inflation nous ont conduits à réviser significativement la grille des rémunérations des salariés de la convention collective Familles Rurales. C'est une véritable reconnaissance de ces métiers, essentiels pour faire vivre nos territoires. Nous attendons de même de nos partenaires afin que les fédérations et associations puissent équilibrer leurs budgets.

> « Nous voulons des territoires ruraux vivants et connectés ! »

Vous avez été élue à la présidence de Familles Rurales en avril 2022. Quel message souhaitez-vous porter ?

Avant tout, je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements à Dominique Marmier qui, durant ses 8 années de présidence, a donné un véritable essor à notre Mouvement.

Depuis que j'ai été élue par le Conseil d'administration en avril, je me suis attachée à renforcer les liens avec les bénévoles de l'ensemble du réseau : les administrateurs nationaux avec qui nous échangeons très régulièrement mais aussi les bénévoles des associations locales. Ce lien avec les bénévoles, je le souhaite le plus direct possible : continuons ensemble à s'affranchir des échelons et à nous attacher à notre projet commun ! Ce que j'ai retenu de mes nombreuses visites au sein de fédérations et d'associations partout en France cette année ? Nous voulons tous la même chose : des territoires vivants et connectés, du lien social, des activités pour tous… C'est d'ailleurs ce que rappelle le manifeste de notre campagne adhésion lancée à la rentrée 2022.

Chaque jour, des habitants, des bénévoles se mobilisent pour rendre nos campagnes agréables à vivre et attractives. Cela, je le défends jour après jour et c'est pourquoi j'ai proposé à Dominique Faure, ministre déléguée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, de venir à la rencontre des associations et de la fédération de Vendée pour prendre toute la mesure de la force de l'initiative locale.

Quelles priorités vous êtes-vous fixées pour 2023 ?

La fédération nationale, en tant que tête de réseau, a engagé depuis plusieurs années une véritable dynamique de transformation visant à accompagner le Mouvement dans les transitions à opérer pour un monde vivable pour nos enfants. Le projet autour des tiers-lieux, les points de médiation numérique et notre grand projet autour du développement durable en sont les piliers. Mais c'est chaque association et chaque fédération qui fait vivre et grandir nos projets. J'en appelle au sens de la responsabilité et à la créativité de chacun, pour collectivement, transformer nos vies et réinventer nos territoires. C'est d'ailleurs le titre de notre Congrès national d'octobre 2023 à Metz qui sera, je l'espère, un tremplin pour amplifier nos actions et réussir la transition écologique et solidaire.

LES FAITS MARQUANTS

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE À LA FÉDÉRATION NATIONALE

Le 2 avril, le Conseil d'administration de Familles Rurales se réunissait à Châteauroux et élisait Guylaine Brohan à la présidence du Mouvement. Originaire de Vendée, Guylaine Brohan est bénévole au sein de Familles Rurales depuis 1988.

50 PROPOSITIONS POUR VIVRE MIEUX

Dans le contexte des élections présidentielle et législatives de 2022, Familles Rurales a élaboré 50 propositions pour interpeller les candidats sur les sujets qui préoccupent les habitants des territoires ruraux : services de proximité, modèle social, transition écologique et engagement citoyen.

POUVOIR D'ACHAT : DE L'URGENCE AU DURABLE

Dans un contexte d'inflation exceptionnel, Familles Rurales s'est mobilisé tout au long de l'année pour défendre le pouvoir d'achat des familles. Au-delà des aides ciblées qui ont pu être débloquées dans l'urgence, Familles Rurales s'attache à ce que soient adoptées des solutions durables en matière d'alimentation, de déplacement et de chauffage.

ADHÉSION : LA RÉFORME MISE EN ŒUVRE

#J'adhère à Familles Rurales ! C'est le titre la campagne de communication qui s'est déployée sur le web et les réseaux sociaux fin 2022. Articulée autour d'un manifeste, elle réaffirme les fondamentaux qui rassemblent les adhérents et enjoint de nouveaux membres à rejoindre le Mouvement.
En parallèle, deux groupes de travail sont à l'œuvre pour déployer la réforme.

FAMILLES RURALES, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment les associations du réseau participent-elles à construire un avenir durable dans les territoires ? Une grande enquête nationale présente un premier panorama des impacts positifs des actions de Familles Rurales en matière de développement durable. Les projets inspirants du réseau seront présentés à l'occasion du Congrès de Metz.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE ÉTUDE POUR SOULIGNER LES SPÉCIFICITÉS DU RURAL

Publiée en mars, l'étude Energie souligne l'importance de la transition énergétique, mais aussi le poids pour les familles du milieu rural des dépenses liées aux travaux de rénovation et au renouvellement d'équipements de chauffage imposés par la loi. Largement reprise par les médias, cette étude a permis d'interpeller les pouvoirs publics.

LES TIERS-LIEUX, CLAP DE FIN

Après 4 ans d'expérimentation et 50 projets accompagnés, le programme Port@il s'est clôturé en 2022. Une belle dynamique est enclenchée, animée par une chargée du développement des tiers-lieux dont le poste a été pérennisé en décembre 2022.

REVALORISATION DES SALAIRES DE LA BRANCHE FAMILLES RURALES

Tout au long de l'année, Familles Rurales a défendu le pouvoir d'achat des familles dans un contexte d'envolée des prix… et a montré l'exemple en engageant une démarche de revalorisation des rémunérations minimales conventionnelles au-dessus du Smic.

PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION DEVENUE IMPÉRATIVE DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Année épouvantable sur le plan climatique avec des températures inégalées, des sécheresses, orages et incendies ravageurs, mais aussi crise énergétique, inflation galopante… L'année 2022 a été marquée par des crises graves qui ont particulièrement frappé les familles, heurtées de plein fouet par la baisse de leur pouvoir d'achat. Dans ce contexte difficile, Familles Rurales s'est attaché à mener sa mission première sans relâche : celle de représenter les familles et les particularités des territoires ruraux.

En 2022, le Mouvement a ainsi porté haut la voix des territoires auprès des candidats aux élections présidentielles et législatives, aux ministres, parlementaires et collectivités, mais aussi à l'occasion de ses multiples contributions au sein de grandes instances et assemblées consultatives.

Une voix qui a été entendue par tous les Français grâce à un relais médiatique sans précédent.

DÉFENDRE LES FAMILLES ET PROMOUVOIR LES TERRITOIRES, ACTEURS DES TRANSITIONS

Les crises se succèdent et mettent à mal les Français. Particulièrement exposés à l'envolée des prix du carburant et de l'énergie, les habitants de la France rurale ont pris de front la flambée des prix, sans pour autant bénéficier de dispositifs d'aide à la hauteur de leurs difficultés. Des difficultés qui s'ajoutent à des inégalités persistantes : déserts médicaux, manque de services publics, de transports en commun ou encore couverture internet insuffisante. Plaidoyer auprès des politiques et décideurs, mais aussi dans les médias, contributions à des groupes de travail, actions de représentation… un engagement qui a porté ses fruits avec l'obtention d'avancées significatives pour les familles.

Faire rimer solutions durables et pouvoir d'achat

En 2022, Familles Rurales a interpellé sans relâche les pouvoirs publics pour défendre les oubliés des aides face à l'inflation en défendant des propositions qui allient dispositifs d'urgence et solutions durables pour transformer les territoires.

Des aides d'urgence pour se chauffer et se déplacer

Dans un contexte anxiogène marqué par la guerre en Ukraine, la menace de coupures de courant, l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie, Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales, a interpellé dès le 7 juin la Première ministre dans une **lettre ouverte sur l'urgence climatique,** économique et sociale. Parce que le défi de la transition énergétique doit se relever collectivement en tenant compte de la réalité du quotidien des Français, Familles Rurales a mené l'étude « Réussir la transition énergétique : une urgence climatique, économique et sociale » dès le début de l'année (lire encadré). Étayées par cette étude, les positions du Mouvement visent à **défendre à la fois la nécessaire transition énergétique, mais aussi les familles en milieu rural,** qui, sans un accompagnement renforcé et des mesures sociales ambitieuses, ne peuvent faire face aux dépenses liées aux travaux de rénovation et aux renouvellements d'équipements de chauffage imposés par la loi.

Ainsi, Familles Rurales a enjoint la première ministre à :

- **assurer un meilleur accompagnement des familles :** découragés par les coûts, perdus face aux différents dispositifs, aux différentes réglementations, certains ménages renoncent à engager des travaux quand d'autres, mal conseillés, engagent des rénovations aux résultats incertains tant d'un point de vue écologique qu'économique ;
- imposer aux professionnels de la rénovation énergétique une **obligation de résultat garantissant une meilleure performance énergétique ;**
- déclarer l'urgence à la rénovation, prioritairement pour les logements classés F ou G, avec un dispositif permettant un **0 reste à charge pour les propriétaires des résidences principales disposant de ressources modestes,** et un reste à charge proportionnel pour les autres ménages selon les conditions d'éligibilité à MaPrimRenov ;
- **réduire la TVA à 5.5%** pour l'ensemble des énergies de chauffage s'agissant d'un bien de première nécessité ;
- **ouvrir des « Assises de l'énergie »** impliquant la société civile organisée pour définir les conditions d'une transition énergétique soutenable pour les familles.

La publication de l'étude Energie et la lettre ouverte à la Première ministre le 7 juin, ont donné lieu à une **audition au ministère de la Transition énergétique et à une audition à l'Assemblée Nationale** (Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire) en septembre.

Cette étude a également suscité des **échanges avec des grands acteurs de l'énergie** tels qu'Engie ou GRDF.

L'inflation n'est pas vécue de la même façon que l'on soit en milieu urbain ou rural. C'est particulièrement le cas pour le chauffage mais aussi pour les carburants. Pour les ruraux, aller travailler, se rendre au lycée, faire ses courses ou encore aller faire du sport est souvent synonyme de voiture, dans un environnement où les transports collectifs ne sont pas suffisants quand ils ne sont pas simplement absents. **Un surcoût estimé à 425 € par habitant** contraint de rouler en moyenne 250 kilomètres par semaine. C'est pourquoi tout au long de l'année, Familles Rurales s'est fait le porte-voix des familles en demandant des **aides ciblées pour ces ruraux dépendants de leur voiture.**

> « Inflation : la facture n'est pas la même pour tous. Le surcoût pour les familles en milieu rural et périurbain est de + 40% pour les carburants et + 20 % en matière de chauffage »

UNE ÉTUDE ENERGIE POUR SOULIGNER LES SPÉCIFICITÉS DU MILIEU RURAL

En mars 2022, Familles Rurales présentait son rapport d'étude « Réussir la transition énergétique : une urgence climatique, économique et sociale ». Elle évalue l'impact de la loi du 8 novembre 2019 dite « Energie et climat » sur les consommateurs en faisant un focus sur ceux vivant en milieu rural. Cette étude montre en quoi les zones rurales sont plus impactées par la nouvelle réglementation et ce que cela implique pour les familles.
Parmi les données mises en avant pour le milieu rural, citons :

- Des logements plus anciens, moins bien isolés, plus grands et donc plus énergivores
- Des logements encore souvent chauffés au fioul (20%), imposant le changement de leur équipement
- Davantage de propriétaires occupants
- Le coût moyen de rénovation pour transformer une passoire thermique en BBC (bâtiment basse consommation) est évalué à 38 000 €

Des aides obtenues, des solutions encore attendues !

Si Familles Rurales, à force d'interpellations, de dénonciations et de propositions a obtenu des avancées significatives pour les consommateurs afin qu'ils puissent passer la crise inflationniste sans sombrer, beaucoup reste à faire.
Pour le Mouvement, seules des solutions de long terme s'attaquant à l'isolation efficiente des logements passoires ou encore à la mise en place d'alternatives pour sortir nos territoires ruraux de leur enclavement (rapprochement des services, transports collectifs, aménagement de pistes cyclables…) permettront de concilier pouvoir d'achats des ménages et respect de l'environnement. En les attendant, Familles Rurales a obtenu :

Indemnité carburant

Mise en place d'une **indemnité carburant de 100 €** ciblée pour les ménages les moins favorisés.
Les 10 millions de travailleurs les plus modestes sont visés par cette mesure.

Indemnité bois

Mise en place d'une **aide exceptionnelle de 50 à 200 €**, versée sous conditions de ressources, à destination des ménages utilisant le bois pour se chauffer. Après avoir publiquement dénoncé une inégalité d'accès à l'aide publique selon l'énergie utilisée pour se chauffer, le gouvernement a pris conscience qu'il n'était pas admissible de prévoir un « bouclier tarifaire » pour le gaz de ville et l'électricité sans considérer les difficultés rencontrées par les consommateurs utilisant le bois ou le fioul dont les prix ont également atteint des sommets.

Indemnité fioul

Familles Rurales a obtenu la mise en place d'une **aide exceptionnelle d'un montant de 100 à 200 €** à destination des ménages utilisant du fioul pour se chauffer. Comme pour le bois, cette énergie avait initialement été ignorée du « bouclier tarifaire » mis en place pour contenir l'inflation du gaz de ville et de l'électricité. Familles Rurales avait dénoncé une véritable inégalité d'accès à l'aide publique au détriment, une fois encore des ménages essentiellement ruraux et périurbains.

Les territoires ruraux acteurs de la transition écologique

Au-delà des interpellations pour obtenir des dispositifs d'urgence en faveur des familles, Familles Rurales a poursuivi son **plaidoyer en faveur d'une énergie verte et d'une mobilité durable.** Ainsi, le Mouvement a martelé, tout au long de l'année, l'importance de privilégier la rénovation des passoires thermiques, de repenser les modes de chauffage en consacrant une plus large place aux énergies renouvelables, mais aussi en en dotant les territoires d'alternatives au véhicule individuel.

Ainsi, le 25 novembre, à l'occasion d'une session du **Parlement rural au ministère de l'Écologie,** Guylaine Brohan interpellait Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité sur l'importance de mener une véritable politique de mobilité adaptée en milieu rural. Les solutions sont nombreuses : réouverture des gares, développement de l'usage de véhicules électriques et de transports solidaires, aménagement de pistes cyclables… Familles Rurales milite en outre pour favoriser la « **démobilité** » **au service de la transition écologique :** développement du coworking de proximité, de tiers-lieux, rapprochement des services essentiels, développement de la télémédecine… autant de pistes à même de permettre aux ruraux de limiter les kilomètres parcourus !

En matière d'alimentation, Familles Rurales a poursuivi en 2022 son action pour la **limitation des emballages plastiques dans le domaine de l'agroalimentaire** après l'annulation du décret encadrant l'utilisation du plastique dans l'emballage des fruits et légumes. Le Mouvement en a appelé à la responsabilité des professionnels et incité les consommateurs à signer une **pétition pour interdire le plastique définitivement dans l'emballage des fruits et légumes.**

Enfin, Familles Rurales s'est attaché à une **juste rémunération des producteurs :** le Mouvement a défendu lors de son audition par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) le « rémunérascore », un système de notation qui permettrait de donner plus de transparence aux consommateurs sur le partage de la valeur entre distributeurs et producteurs.

Le 25 novembre 2022, Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales interpellait les ministres de la Transition écologique et de la Ruralité sur la question de la mobilité durable, à l'occasion d'une session du Parlement rural.

Alimentation : la santé n’a pas de prix !

En 2021 Familles Rurales repensait son **Observatoire des Prix** dans un double objectif : guider les familles à faire des choix alliant budget et santé et interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité vis-à-vis de la santé des familles.

En juillet 2022, l’Observatoire soulignait une **hausse des prix de 11% sur les fruits et légumes !** Ainsi, s’alimenter conformément aux préconisations du PNNS (plan national nutrition santé) coûte entre 450 € et 1148 € pour une famille de 4 personnes (2 adultes , 1 ado, 1 enfant). Des montants qui varient en fonction que l’on constitue son panier avec des produits peu variés et de saison (450 €), avec des produits premiers prix (698 €), des marques nationales (765 €) ou avec des produits bio (1148 €).

Et l’Observatoire de remettre en perspective la charge du budget alimentation sur les familles et ses conséquences : le prix des fruits et légumes a augmenté de près de 40% en une décennie. **Quel est l’impact de cette hausse vertigineuse sur la santé des Français ?** D’après l’OCDE, l’obésité et les maladies qui y sont associées conduiraient, d’ici 2050, à une réduction de l'espérance de vie moyenne de 2,3 années en France. L’urgence est désormais de prévenir plutôt que soigner les conséquences d’une alimentation inadaptée mais malheureusement souvent moins chère. Aussi, le Mouvement a enjoint les pouvoirs publics à :

- Consacrer un **chèque alimentation pour tous ceux qui se voient aujourd’hui exclus des produits sains** pour leur santé faute de budget suffisant ;
- **Déployer un « Plan manger sain, manger mieux »** afin de sensibiliser l’ensemble des consommateurs aux bienfaits d’une alimentation équilibrée, suffisamment riche en fruits et en légumes ;
- **Interdire les publicités à destination des enfants faisant la promotion de produits trop gras,** trop sucrés, trop salés dont il est établi qu’elles en déclenchent en grande partie l’achat ;
- **Rendre éligibles aux financements européens les actions de promotions des fruits et légumes auprès des enfants**, aux associations (aujourd’hui réservés au seul cadre scolaire).

> « Le prix des fruits et légumes a augmenté de près de 40% en 10 ans »

Plus généralement, parce que la question de l’alimentation est centrale pour les consommateurs et qu’elle revêt des enjeux multiples – santé, développement durable, budget des familles, égalité…– elle est au cœur des préoccupations de Familles Rurales depuis plusieurs années. Au niveau national, le Mouvement représente les familles auprès des pouvoirs publics, des professionnels et autres parties prenantes. Présent au Conseil National de l’Alimentation, il s’est attaché à y défendre l’importance pour les familles d’accéder à une alimentation saine et plus durable, et ce malgré les crises qui se sont développées notamment du fait de la guerre en Ukraine.

Au Conseil National de la Consommation (CNC), le Mouvement milite pour une **bonne information des consommateurs en matière d’alimentation.** Cela passe par une plus grande transparence dans les modes de production, la composition et la traçabilité des produits, en particulier dans le contexte de difficulté d’approvisionnement en tournesol et ses dérivés, conséquence de la guerre en Ukraine, mais aussi de la grippe aviaire. Face à la multiplication des informations et leur complexité, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des applications de notation. Si celles-ci peuvent être utiles, leur fonctionnement doit être évalué. **Familles Rurales a été nommé rapporteur du groupe de travail du CNC** « applications numériques » sur la qualité des produits alimentaires et cosmétiques dont les conclusions seront rendues en 2023. Dans la mesure où ces applications permettent la prise en compte de nouveaux critères et d’aller au-delà de la réglementation, leur transparence sur les critères pris en compte et les algorithmes utilisés est essentielle.

Sur le plan nutritionnel, le **Nutriscore** reste soutenu par Familles Rurales. Néanmoins, bien qu’utile pour l’information des consommateurs, ce dispositif gagnerait à évoluer (un travail est d’ailleurs en cours) afin de renforcer sa sévérité et aider les consommateurs à mieux discerner les qualités des produits. Familles Rurales demande en outre la mise en place d’un accompagnement renforcé pour une meilleure interprétation et utilisation du Nutriscore.

Au niveau européen, l’information du consommateur a commencé à être débattue en 2022 avec la révision du règlement INCO datant de 2011. Ce règlement avait permis de mieux protéger les consommateurs face à la déferlante des allégations santé sur les aliments. Familles Rurales a participé à la consultation pour promouvoir une meilleure information du consommateur sur l’origine, la composition nutritionnelle et les dates de consommation, trois thèmes au cœur des discussions. Le Mouvement restera vigilant sur le futur projet de règlement qui devrait être proposé en 2023.

Toujours en matière d’alimentation, 2022 a été l’année de deux énormes **scandales alimentaires** : à la veille de Pâques, des œufs Kinder de la marque Ferrero contaminaient 150 personnes, principalement des enfants, à la salmonellose, tandis que des pizzas congelées de la marque Buitoni ont causé la contamination d’une cinquantaine de personnes à la bactérie E. coli et le décès de deux enfants. Face à ces drames et en tant que premier Mouvement familial, association de consommateurs et titulaire de l’agrément « représentation des usagers de la santé », Familles Rurales se devait d’agir. Une procédure est en cours pour défendre les usagers contre ces géants de l’agroalimentaire.

Plaidoyer et médias

Le Point Politique

L'association Famille rurales réclame « un plan d'urgence » à Élisabeth Borne

Face à l'inflation, qui risque d'engendrer des difficultés financières encore plus graves, Familles rurales demande à la Première ministre d'intervenir.

Source AFP

Pour représenter les familles et défendre les territoires, Familles Rurales agit sur trois plans : actions de représentation, interpellation des pouvoirs publics et sensibilisation des leaders d'opinion et du grand public via les médias. Ces trois leviers permettent de représenter et de défendre les intérêts des familles, des consommateurs et les spécificités des territoires ruraux afin qu'elles soient prises en compte dans les politiques publiques.
En 2022, la présence de Familles Rurales dans les médias a été exceptionnelle, totalisant plus de 200 interviews, une importante tribune pour les positions du Mouvement. Cette visibilité inédite s'explique par un travail de sensibilisation des journalistes au long cours, mais aussi par la convergence entre les préoccupations des Français (pouvoir d'achat, crise énergétique, transition écologique) et la capacité de Familles Rurales à porter leur voix et présenter des propositions de manière argumentée, notamment grâce au travail de terrain, l'expertise nationale et les études dédiées (Transition Energétique, Alimentation Observatoire des prix…).

Porter la voix des familles et des territoires

50 propositions pour l'avenir des familles et des territoires

A l'occasion des élections présidentielles en avril, puis législatives en juin, Familles Rurales a élaboré 50 propositions concrètes pour l'avenir des familles et des territoires ruraux. Dans un contexte de fracture territoriale, de crise démocratique, de baisse du pouvoir d'achat et de questionnement sur notre modèle social, Familles Rurales a poursuivi son action de plaidoyer en faveur d'une ruralité positive, attractive et innovante.
Les 50 propositions sont articulées autour 4 grands thèmes :

- **Proximité :** socle minimum universel de services publics, accès au numérique, à l'école et à la culture, lutte contre les déserts médicaux, développement de l'emploi…
- **Transition écologique :** mobilité durable et démobilité, transition énergétique, manger mieux…
- **Pacte social :** aides ciblées pour faire face à l'inflation, refondation de la politique familiale, soutien à la jeunesse et au bien vieillir.
- **Engagement citoyen et associatif :** développement de la culture de l'engagement, financement du secteur, valorisation du bénévolat, développement de l'emploi pour les jeunes dans le secteur associatif.

Familles Rurales est allé à la rencontre de plusieurs candidats et leurs équipes, notamment lors d'une **tournée des QG de campagne** organisée le 31 mars en commun avec le Parlement rural pour leur présenter ces propositions.

Elles ont également été présentées aux candidats aux législatives, souvent sensibles aux questions qui concernent la ruralité. L'ensemble du réseau a pu s'en emparer et engager des échanges avec les candidats. Pour les y aider, la fédération nationale avait préparé un kit de communication.

En parallèle, ces propositions ont fait l'objet d'une **communication auprès du grand public,** notamment sur les réseaux sociaux. Les internautes ont été invités à voter pour leurs propositions prioritaires. Les votes ont été nombreux avec un intérêt particulier pour les services de proximité, notamment en matière de santé. Ainsi, des centaines d'internautes ont plébiscité les propositions de création d'un socle minimum de services publics ou un plan d'urgence pour la résorption des déserts médicaux. Parmi les autres propositions les plus votées, celles en lien avec l'incitation à une alimentation locale et de saison ainsi que les propositions liées au bien vieillir.

Familles Rurales et le Parlement rural français sont allés à la rencontre des candidats, écouter leurs solutions pour la ruralité et leur présenter les propositions pour vivre mieux en milieu rural. Ici, la délégation du Parlement rural avec Yannick Jadot.

Agenda rural, acte 2

Le 4 août, Guylaine Brohan était reçue par Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité pour évoquer les enjeux des territoires et le nouvel acte de l'Agenda rural auquel Familles Rurales prend part. Elle a notamment insisté sur l'importance du rôle des associations qui doivent être mieux reconnues, tant leur action est complémentaire de celle des services publics.

Rappelons que ce 2e acte de l'Agenda rural a pour objectif d'amplifier les actions déjà engagées depuis le lancement de l'Agenda rural il y a trois ans.

La présidente de Familles Rurales a également été reçue par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités en novembre. La discussion a porté sur la nécessité d'une transition écologique et solidaire dans les territoires ruraux et la nécessité de travailler avec les habitants sur l'acceptabilité et la soutenabilité des changements nécessaires.

Parlement rural : Ruralisons l'Europe

Le 13 mai, le Parlement Rural organisait à Lyon un grand rassemblement des acteurs ruraux et des décideurs européens dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Au programme, 4 tables rondes sur les thèmes de la mobilité, de l'accès aux services publics, de la jeunesse, de l'emploi et du rapport entre médias et ruralités européennes.

Guylaine Brohan a pris la parole sur la mobilité en milieu rural et la nécessité d'avoir un plan de mobilité plus durable adapté aux territoires.

Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales était reçue par Dominique Faure, secrétaire d'Etat à la Ruralité le 4 août 2022.

Vivre mieux : Dialoguer avec tous les publics !

Afin de poursuivre les réflexions et le débat avec tous les publics, Familles Rurales publie *Vivre Mieux*. Chaque trimestre, le magazine est adressé aux familles adhérentes et s'attache à ouvrir de nouvelles perspectives pour les ruralités de demain. Il revisite des sujets d'actualité à travers un dossier thématique, en donnant la parole à des experts, familles et acteurs de terrain, pour informer, croiser les regards, les initiatives et ouvrir de nouvelles pistes d'action individuelles et collectives.

Travail, le grand bouleversement

Longtemps parmi les premières préoccupations des Français, la question du travail est-elle encore aussi centrale ? La crise sanitaire a exacerbé des tensions et mis en lumière des inégalités et problèmes criants : précarisation de l'emploi, métiers « essentiels » mal rémunérés. Mais aussi explosion du télétravail et remise en perspective de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Dans ce premier numéro de l'année, *Vivre Mieux* est revenu sur ce sujet en soulignant la question du sens du travail, devenu essentiel pour les Français.

Pouvoir d'achat : ces biens qui explosent le budget

Loyer, factures d'électricité, de cantine, accès à internet…: au printemps, *Vivre Mieux* s'est focalisé sur les dépenses dites « contraintes », qui ont flambé en 2022. Dans ce numéro, Familles Rurales propose de découvrir des actions de terrain qui donnent des pistes aux familles pour les aider à maitriser leur budget : conseils conso, achats groupés, friperies… L'occasion aussi de rappeler les revendications portées par le Mouvement pour soutenir le pouvoir d'achat des familles.

Réconcilier l'homme et la nature

Dans son numéro d'été, *Vivre Mieux* a ouvert des horizons à toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la nature, désirent en profiter sans l'abimer et la transmettre aux générations futures. Slow tourisme, jardinage écolo, sciences participatives, chantiers de dépollution… autant de manières de prendre part au défi de la transition écologique. De nombreuses ressources et adresses à découvrir dans ce 19e numéro du magazine.

Jeunesse : génération désenchantée ?

Dans un monde marqué par les crises et l'éco-anxiété, comment les jeunes se positionnent-ils ? Dans l'édito du 4e *Vivre Mieux* de l'année 2022, Guylaine Brohan soulignait la rupture de ces jeunes avec l'action publique et les politiques. Pour autant, l'engagement des jeunes et leur volonté d'agir sont de plus en plus marqués. Rapport au travail, citoyenneté, inclusion, nouvelles manières de consommer… Ce numéro donne la parole aux jeunes et décrypte une génération peut-être moins désenchantée que celle de Mylène Farmer !

DES PROJETS POUR RÉINVENTER LES TERRITOIRES

Depuis quelques années, le périurbain et la campagne ont la cote. Un phénomène accru par la crise sanitaire mais aussi par l'anxiété liée au dérèglement climatique. Les parcours résidentiels changent, avec des Français plus enclins à la mobilité entre ville et campagne, des employeurs plus souples sur la possibilité de travailler à distance… Ainsi, les familles plébiscitent plus que jamais la campagne pour sa qualité de vie et les ruralités s'imposent comme des territoires d'avenir. Pour autant, les difficultés restent nombreuses : recul des services publics, désertification médicale, difficulté d'accès à l'emploi, fracture numérique…

En plus des milliers d'actions menées partout en France pour répondre aux besoins des familles, la fédération nationale a impulsé depuis la fin des années 2010 plusieurs projets structurants pour l'ensemble du réseau. Accès et accompagnement au numérique, développement de tiers-lieux, mobilité verte, engagement citoyen… autant de projets pour réinventer les services de proximité en tenant compte des évolutions sociologiques, technologiques, tout en étant aux prises avec le grand défi auquel nous faisons tous face : celui de la nécessaire transition sociale et écologique.

FAMILLES RURALES : UN RÉSEAU ENGAGÉ DANS LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

Depuis plusieurs années, la fédération nationale anime une dynamique d'innovation pour contribuer au développement et à l'attractivité des territoires ruraux. L'année 2022 a été marquée par la clôture du programme Port@il, une expérimentation d'envergure qui a permis d'impulser une dynamique de création de tiers-lieux dans les communes rurales. C'est aussi l'année où le programme Développement durable est entré dans sa phase opérationnelle. Ces deux démarches ont en commun de s'appuyer sur des logiques multisectorielles et partenariales.

Lutter contre la fracture numérique

Central pour les familles, les professionnels et la vitalité des territoires, l'accès à une connexion internet de qualité n'est pas encore une réalité pour plusieurs millions de Français. En effet, les bons résultats qui transparaissent tant des cartes de couverture des opérateurs que de l'Arcep (autorité de régulation des communications électroniques) ne reflètent pas la réalité pour de nombreux territoires ruraux et périurbains.

Dans les faits, en matière d'ADSL, nombreux sont ceux qui ne bénéficient pas encore des 8 mégas minimum, promis pour 2020 par le Président de la république lors de la conférence des territoires en 2017. Quant à la fibre, les consommateurs ont vécu de nombreux écueils en 2022 : raccordements annoncés et finalement impossibles, coûts des travaux laissés à la charge des familles et souvent dissuasifs, interruptions de service à répétition… Bref, l'heure n'est toujours pas à la démocratisation du haut débit !

Face à ce déséquilibre encore criant entre villes et campagnes, **Familles Rurales appelle l'Arcep à mieux accompagner les consommateurs, et à rappeler aux opérateurs leur obligation de transparence** vis-à-vis de leurs clients sur la qualité effective de leur service. Par ailleurs, Familles Rurales s'attèle à défendre le principe de la neutralité du net (lire encadré), régi par un règlement européen actuellement bafoué par l'ensemble des opérateurs.

LA NEUTRALITÉ DU NET, KESAKO ?

La neutralité du net est l'un des principes fondateurs d'internet, qui exclut la création d'accès à internet « à plusieurs vitesses », par une gestion favorisant certains flux d'information au détriment d'autres, ou la création d'accès à internet limités (à certains contenus ou certaines plateformes). Partant du constat qu'internet est un espace de liberté d'expression, de communication, de liberté d'accès au savoir et de partage, mais aussi de liberté d'entreprise et d'innovation, l'émergence du concept de neutralité du net a pour objectif de protéger l'exercice de ces libertés. Depuis 2016, le législateur européen protège la neutralité du net en reconnaissant dans son règlement :

- Le droit des utilisateurs « d'accéder aux informations et aux contenus et de les diffuser, d'utiliser et de fournir des applications et des services et d'utiliser les équipements terminaux de leur choix, quel que soit le lieu où se trouve l'utilisateur final ou le fournisseur, et quels que soient le lieu, l'origine ou la destination de l'information, du contenu, de l'application ou du service, par l'intermédiaire de leur service d'accès à l'internet ».
- Le devoir des fournisseurs d'accès internet de traiter « tout le trafic de façon égale et sans discrimination, restriction ou interférence, quels que soient l'expéditeur et le destinataire, les contenus consultés ou diffusés, les applications ou les services utilisés ou fournis ou les équipements terminaux utilisés ».

Source Arcep

Bientôt 200 points de médiation numérique au plus près des familles !

Au-delà du manque d'équipement et d'accès au haut débit, le numérique effraye encore de nombreuses personnes, y compris chez les jeunes ! C'est pourquoi, depuis 2019, la fédération nationale Familles Rurales développe des points de médiation numérique (PMN) partout dans les territoires ruraux. Adossés aux structures Familles Rurales et à son réseau de lieux de proximité (Relais familles, Espaces de vie sociale, Maisons de services au public, Permanences consommation, Tiers-lieux…) ces points de médiation numérique proposent un accès libre à de l'équipement informatique, ils assurent un accompagnement individualisé des personnes aux démarches en ligne et organisent des ateliers de formation des habitants : utilisation de l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique conçus spécifiquement pour les publics jeunes, les parents et les seniors.

« J'ai rejoint Familles Rurales de la Loire en qualité de stagiaire DEJEPS. Durant deux années, j'ai contribué à l'animation numérique dans nos associations locales et ai collaboré à l'élaboration, la mise en œuvre et à la réflexion de la création des Espaces Numérique Familles Rurales avec l'équipe de la vie associative. Aujourd'hui, je suis conseillère numérique à la fédération Familles Rurales de la Loire et suis ravie de faire vivre cette dynamique car la démocratisation du digital est un véritable défi à relever en milieu rural. ».

Christelle Herbadji, conseillère numérique, fédération de La Loire.

Ainsi, depuis le lancement de ce programme, près de **50 000 habitants des territoires ruraux ont pu être accompagnés dans leurs démarches en ligne et devenir autonomes dans leur usage du numérique.** Alors que 100 points de médiation numérique étaient initialement prévus dans le cadre d'un programme triennal piloté par la fédération nationale, la vitalité du réseau mais aussi les répercussions de la crise sanitaire ont poussé à plus d'ambition : ainsi, l'objectif 2023 est d'accompagner

200 points de médiation numérique et près de 500 aidants numériques à travers des formations, des webinaires thématiques (parentalité numérique, sobriété numérique…) et des ressources pédagogiques. Il est prévu de :

- Continuer l'accompagnement des associations du réseau à devenir point de médiation numérique : 25 nouvelles structures visées pour atteindre les 200 d'ici fin 2023
- Développement de nouveaux pôles numériques territoriaux au niveau régional (ou départemental) pour essaimer et structurer le dispositif
- Pérenniser les postes de Conseillers Numériques France Services pour accompagner au plus près les associations dans leurs activités numériques
- Création d'un Mooc autour de la parentalité numérique en partenariat avec Tralalère et son programme Internet Sans Crainte. Les sujets des addictions face aux écrans, du rôle des influenceurs, des bonnes pratiques du numérique en famille, des contenus non adaptés…seront abordés. Ce Mooc sera mis en ligne au second semestre 2023 et accessible depuis la plateforme E-learning Moodle de Familles Rurales
- Réalisation de guides et dépliants (risques & arnaques, numérique responsable, itinérance, aide à la recherche de financement…) pour aider chaque association dans le développement de son activité numérique

Les points de médiation numérique sont soutenus par de nombreux acteurs publics et privés : Banque des Territoires, ANCT, Fondation Afnic, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Direction générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et Rural Mouv (et son mécène la Confédération nationale du Crédit Mutuel.

EN 2022

- Plus de **21 600** personnes accompagnées dont 2/3 de femmes
- **2 088** ateliers effectués
- **671** communes d'intervention
- **52** territoires d'intervention en métropole et Outre-mer
- Un réseau de **320** aidants numériques partout en France (dont 40 % de bénévoles) et de 42 Conseillers Numériques France Services répartis dans 28 départements
- 42 % des PMN proposent des actions numériques en itinérance
- 42 % de nos PMN accompagnent des jeunes de moins de 18 ans au numérique (robotique, programmation, imprimante 3D)

Tiers-lieux : le Port@il ferme et ouvre de nouvelles perspectives

Lancé à la rentrée 2018, le projet de Familles Rurales Port@il visant à développer les tiers-lieux en milieu rural s'est clôturé en 2022 après 4 années d'expérimentation et une cinquantaine de projets accompagnés, internes et externes au réseau Familles Rurales. Le projet national s'est ainsi officiellement achevé en septembre, après un premier semestre 2022 très intense en activités.

Une dernière année riche en activités

Les dernières activités du projet se sont déroulées de janvier à septembre 2022. Plusieurs temps forts ont rythmé cette période :

- **Cycle de deux webinaires** sur l'accompagnement d'un projet de tiers-lieu à destination des fédérations en janvier-février
- **Parcours de formation e-learning modélisé :** fin de la promotion test en mai, avec une dizaine de porteurs de projets : Corrèze, Finistère, Loire, Mayenne, Orne, Savoie, Var, Vendée…
- **Visites d'étude** les 2 et 3 juin sur quatre tiers-lieux du Limousin : L'@telier du palais à Bellac et le Késaco à Saint-Hilaire-Bonneval en Haute-Vienne, L'Oustal à Monceaux-sur-Dordogne et le Relais à Objat en Corrèze. Ces visites ont réuni 100 participants
- **Événement de clôture « Tiers-lieux et nouvelles ruralités.** Contributions et interpellations sur le monde d'après » le 30 juin au tiers-lieu Mains d'œuvres à Saint-Ouen (93) avec 60 participants
- **Regroupement des fédérations partenaires et dernier comité de pilotage** du projet les 5 et 6 septembre, portant essentiellement sur l'évaluation de la mise en œuvre du projet (23 participants).

Chaque action a permis de confirmer quelques enseignements dégagés depuis 2021. D'abord, le parcours de formation a été suivi par deux catégories d'acteurs : des structures associatives classiques (affiliées à Familles Rurales ou non) et des entrepreneurs au profil néo-rural, en réorientation ou reconversion professionnelle (hors Familles Rurales). Le partage des projets, des idées et des expériences a montré la **confrontation et la complémentarité de deux cultures :** la culture associative des mouvements d'éducation populaire et la culture entrepreneuriale à l'approche économique et commerciale. La mixité du groupe a apporté une grande richesse aux échanges.

Ensuite, les visites de 4 tiers-lieux en juin ont intéressé une centaine de personnes : partenaires publics et privés de Familles Rurales (ANCT, Banque des territoires, AMF, MSA, Engie, Fondation RTE…), fédérations et porteurs de projet. Ce voyage itinérant et inspirant a montré des configurations locales très différentes en termes de territoires (petits villages ou bourgs ruraux), d'initiatives, d'activités, de collectifs et de gouvernance. Il a révélé pourtant une problématique commune, le positionnement par rapport à la collectivité qui impacte les projets en permanence.

ENTRETIEN
AVEC PATRICIA ANDRIOT, CHEFFE DE PROJET MISSION RURALITÉS À L'ANCT

« Les tiers-lieux sont des révélateurs de ce qui peut faire mixité »

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir le projet Port@ail ?

Depuis quelques années, les tiers-lieux émergent comme des espaces ouverts de lien social, propices au développement de projets collectifs pour les habitants mais aussi à la possibilité de recréer des services de proximité.

A l'ANCT, nous étions convaincus de l'intérêt de développer les tiers lieux en milieu rural. Pour autant, l'État n'est pas toujours le mieux placé pour être au contact direct des populations, d'entendre leurs besoins et d'y répondre directement. Aussi, nous avions besoin de nous associer à un acteur connaissant bien les territoires, en lien avec les habitants au quotidien. La rencontre avec Familles Rurales et le projet Port@il était donc naturelle.

Que retenez-vous de ces 4 années d'expérimentation ?

Avec ce projet, nous avons pu explorer le développement de tiers-lieux en milieu rural. Et il est intéressant de noter que ces derniers ont des spécificités, mais aussi de nombreuses similitudes avec les autres tiers-lieux. Je retiens en particulier la diversité des populations accueillies et la richesse de de cette mixité. Cela est d'autant plus important que l'on sait bien qu'en milieu rural, l'arrivée de nouvelles populations à fort pouvoir d'achat et à fortes exigences vient exacerber l'hétérogénéité avec des populations très précaires. C'est un enjeu important pour les élus, et si cette expérimentation n'a pas permis d'apporter toutes les solutions pour garantir les conditions de cette nécessaire mixité, elle a montré à quel point les tiers-lieux sont des révélateurs de ce qui peut faire mixité.

Je retiens aussi la belle démonstration d'un collectif qui dégage de l'énergie. Et je dois dire que cette dynamique est allée au-delà de ce que j'attendais !

L'autre point que j'aimerais souligner c'est la qualité de la relation avec Familles Rurales, l'intérêt renouvelé à chaque comité de pilotage. Tout au long de cette démarche nous avons avancé dans une logique de co-construction et d'enrichissement mutuel.

Enfin, cette étude nous a montré la difficulté pour ces structures à trouver un modèle économique.

Quel est l'intérêt de travailler avec Familles Rurales ?

Encore une fois, l'État est très attaché à cet enjeu de mixité et à ce qu'il ne se créé pas d'un côté des espaces pour les riches et de l'autre, des structures pour les pauvres. Or, pour que cette mixité soit possible dans la durée, il nous faut des moyens en ingénierie et en animation : on ne peut pas investir que dans des locaux. C'est là que le rôle de Familles Rurales est central. Parce que votre réseau a acquis une somme de valeurs et une connaissance fine des territoires. La période aurait pu nous orienter vers une start-up sociale, avec ses promesses d'essaimer des solutions clés en mains partout sur le territoire. Sauf que Familles Rurales a su prendre le tournant de la modernité avec ce projet Port@il, y intégrer une dimension partenariale tout en conservant son socle de valeurs, sa capacité à travailler en proximité, le tout avec une exigence que j'ai vraiment appréciée.

ENTRETIEN
ERIC ROSSI, RESPONSABLE EUROPE ET TERRITOIRES DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Nous avons acquis une nouvelle grille d'analyse qui amorce un changement de culture »

A l'heure du bilan, qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans le projet Port@il ?

Tout d'abord, c'est un projet qui nous a permis de renouer avec l'esprit pionnier de Familles Rurales, avec notre capacité à innover à l'échelle d'un territoire pour répondre aux besoins locaux émergents.

L'une des réussites de ces expérimentations locales, c'est qu'elles ont permis de rassembler des néoruraux, des natifs, des agriculteurs, des entrepreneurs… Nous avons vu se créer une alchimie : un brassage de populations autour d'une dynamique participative et de l'envie de redynamiser leur territoire. Qu'ils soient initiés par un collectif d'habitants, une association Familles Rurales ou par une collectivité, les projets ont en commun une volonté de coopération et de faire travailler ensemble les acteurs locaux. Cela a permis de toucher des personnes que l'on ne captait pas : des tranches d'âges plus jeunes, des actifs, des indépendants, des personnes avec des projets professionnels… On considérait que les habitants étaient devenus des consommateurs, des usagers de services, or nous voyons là qu'en leur proposant de construire un projet collectivement, les personnes sont non seulement intéressées mais aussi impliquées !

Vous avez accompagné une cinquantaine de projets, comment ont-ils transformé les territoires ?

On parle souvent de la ruralité, mais dans les faits, nous avons affaire à des territoires très différents, toujours singuliers. Certains projets sont nés dans des villages de moins de 500 habitants, d'autres dans des bourgs de plusieurs milliers de personnes. Évidemment, cela donne des projets très différents. Qu'ils accueillent une maison France services, une épicerie solidaire, un café associatif, un espace de coworking, ou encore des cours de yoga, ce sont toujours des lieux de vie, conviviaux et évolutifs en fonction des besoins, des idées et de l'implication des habitants.

L'une des forces des tiers-lieux, c'est d'agréger trois cultures : celles de l'éducation populaire, de l'entrepreneuriat et du service public, en adoptant une méthodologie qui elle, est commune à tous les tiers-lieux que nous avons accompagnés. Ces projets hybrides sont voués à évoluer avec ceux qui les font vivre et dans le temps. Cette capacité à se réinventer me semble capitale dans notre monde qui vit de multiples transitions.

Cette dynamique très positive peut-elle s'appliquer à d'autres projets ?

Nous avons vécu cette expérimentation comme un apprentissage collectif et individuel très fort, une expérience qui laisse des traces. Les tiers-lieux conduisent à sortir du cadre pour tester, se tester. Nous avons acquis une nouvelle grille d'analyse qui amorce un changement de culture : nous savons que nous pouvons mettre davantage de coopération, d'hybridation, de réciprocité bénéficiaire-contributeur, de leadership partagé dans nos projets et nos actions. Il semble important de poursuivre cette dynamique, au-delà du développement et de la pérennisation des tiers-lieux.

L'événement de clôture de juin a rassemblé des représentants des politiques nationales territoriales, rurales, familiales et sociales (ANCT, CNAF, CCMSA), de l'écosystème des tiers-lieux (France tiers-lieux), des élus de collectivités et des porteurs de projet. Il a invité les décideurs publics à questionner leur rôle et leur contribution au développement des tiers-lieux. Les acteurs ont mis en évidence une nouvelle fois **l'urgence à décloisonner, à se rapprocher pour coconstruire leurs politiques nationales** pour plus d'efficacité et d'efficience en associant les acteurs locaux et leurs bénéficiaires. La question de la temporalité est aussi revenue, avec l'observation d'un temps institutionnel souvent trop long à intégrer les innovations territoriales.

En septembre, en deux séquences, interne puis externe, le dernier comité de pilotage a permis d'échanger sur la mise en œuvre du projet à tous les niveaux, sur les réussites et les difficultés rencontrées, à partir notamment des résultats d'une enquête d'évaluation en ligne réalisée auprès de 56 porteurs de projet. Ces journées visaient à confronter les visions du chef de file, des fédérations, des partenaires, des prestataires et des porteurs de projet, à améliorer la conception et la conduite des futurs projets nationaux et réfléchir aux enjeux et aux conditions de pérennisation de la dynamique tiers-lieux. En dépit des aléas classiques d'un projet et d'une situation extérieure exceptionnelle avec le covid-19, le projet Port@il restera pour ceux qui l'ont vécu **une vraie aventure collective au service des territoires,** dans laquelle la fédération nationale a pleinement joué son rôle d'interface entre des initiatives locales, associatives, citoyennes, entrepreneuriales et les politiques publiques.

Depuis 2018, plus de 500 personnes ont participé aux différents regroupements, séminaires, formations et événements organisés, et plusieurs milliers aux webinaires méthodologiques ou thématiques proposés entre 2020 et 2022.

Une large production d'outils

En 2022, la fédération nationale a également produit de nombreux outils, surtout à destination des porteurs de projet :

- « Chemins faisant » : la publication finale relatant l'expérience d'une quinzaine d'acteurs du projet
- « Impacts des tiers-lieux », un guide sur l'évaluation de l'impact des tiers-lieux sur leur territoire
- Une deuxième édition de l'annuaire des tiers-lieux recensant 35 expériences
- Une série de capsules vidéo présentant 8 tiers-lieux et 8 thématiques (médiation numérique, innovation numérique, coworking, économie circulaire, médiation culturelle, animation locale, services aux familles, France Services)
- Une série de six planches illustrées mettant en dessins et en mots les tiers-lieux : des lieux pour vivre et travailler autrement, enjeux, offre de services, utilisateurs, parties prenantes, modèles économiques…

La fédération nationale s'est aussi associée à la Croix Rouge pour publier un ouvrage méthodologique collectif sur l'innovation sociale dans les territoires *« Territoires solidaires : guide pratique d'innovation collective »*, traitant en particulier des tiers-lieux.

Des enseignements pour les politiques publiques

Le projet a aussi permis de formuler des recommandations à l'attention des pouvoirs publics : soutenir la coopération entre les acteurs publics et privés, mieux articuler les différents niveaux d'intervention publique susceptibles de soutenir les tiers-lieux, élaborer un cadre et des outils adaptés aux projets hybrides (à l'instar des tiers-lieux), se dégager de l'approche thématique des tiers-lieux et des politiques sectorielles qui encouragent la mono-activité au détriment de leur hybridité. Il a également été souligné l'importance de neutraliser les logiques concurrentielles en limitant le recours aux appels à projets, aux appels à manifestation d'intérêt, à la commande publique et préserver les initiatives associatives ou citoyennes, initier, soutenir, accompagner et/ou financer les démarches de coopération multi-acteurs, intégrer les acteurs dans les démarches de contractualisation territoriale Etat-collectivités (type CRTE), etc.

La fédération nationale a assuré une **large diffusion des résultats** et continué à partager son expérience auprès d'autres réseaux associatifs (Emmaüs), d'organismes publics ou privés (Fondation Crédit coopératif) ou de collectivités, locales ou régionales (PACA).

En partenariat avec Familles Rurales, la Caisse centrale de la MSA a ainsi initié en juin 2022 un cycle de webinaires sur les tiers-lieux, qui a permis en juin

de réfléchir aux interactions entre tiers-lieux et politiques publiques, puis en septembre de partager les résultats et les enseignements du projet Port@il. Ces webinaires ont intéressé plus de la moitié des caisses du réseau MSA.

Plusieurs publications ont aussi valorisé le travail réalisé par Familles Rurales : la Tribune Fonda, la Revue du Réseau rural français…

Préserver la dynamique et accompagner de nouveaux projets

Si la phase d'expérimentation a touché à sa fin en septembre 2022, Familles Rurales a décidé de rester investi dans le développement de tiers-lieux et a structuré une **nouvelle offre d'accompagnement de formation.** Ainsi, un poste de chargé de développement des tiers-lieux a été pérennisé en décembre, en lien avec l'animation de la vie sociale (soutien aux espaces de vie sociale et aux centres sociaux du réseau).

En octobre, s'est tenu à Metz « Faire tiers-lieux », un événement national organisé par France tiers-lieux. Il a réuni un millier de personnes. La fédération nationale, accompagnée des fédérations du Doubs et de la Loire, y a participé et animé 3 ateliers thématiques : coopération, gouvernance et formation. Plusieurs outils produits dans le cadre du projet Port@il y ont été diffusés.

En interne, un atelier sur les tiers-lieux a été organisé à l'occasion des journées présidents-directeurs en octobre. Cela a donné lieu à des échanges féconds avec les fédérations. De nouveaux projets émergent dans le réseau (Hautes-Alpes, Moselle, Tarn, Var...)

En novembre, s'est ouverte une nouvelle promotion du parcours de formation hybride « Comment créer un tiers-lieu rural » (modules de formation à distance, classes virtuelles, session de 3 jours en présentiel et accompagnement individualisé) avec une petite dizaine de porteurs de projet. D'autres sessions sont programmées en 2023.

Le travail d'animation et de mise en réseau se poursuit avec les tiers-lieux Familles Rurales et des lieux extérieurs, notamment avec l'organisation de deux webinaires en décembre avec les tiers-lieux lauréats 2022 de Rural Mouv, le fonds de dotation de Familles Rurales.

Catalyseur : inspirer de nouvelles initiatives de circuits courts

En 2021, Familles Rurales s'associait au projet Catalyseur, un incubateur de projets porté par la Fédération Nationale des Coopératives de Matériel Agricole (FNCUMA), lauréat de France Relance sur la mesure « alimentation locale et solidaire ».

L'objectif ? Expérimenter partout en France de nouveaux modèles de circuits courts à destination des personnes précaires afin de leur permettre d'accéder à des produits frais, locaux et de qualité. Au total **18 projets pilotes - dont 4 portés par Familles Rurales** - ont été menés grâce à de nouvelles coopérations territoriales entre associations, collectivités et habitants.

A l'issue de cette expérimentation, en février 2022, de **nombreuses ressources ont été mises à disposition de tous** afin d'aider ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure d'un projet de circuit court : outils de gestion de projet, « kit de conviction et d'accélération » pour aider les porteurs de projets à se poser les bonnes questions, consolider leur projet et mobiliser des partenaires ou encore vidéos de projets pour inspirer de nouvelles initiatives…

A découvrir notamment, l'épicerie solidaire itinérante, portée par la fédération Familles Rurales de l'Hérault. On y découvre comment le Catalyseur a permis à ce projet de desservir 4 villages isolés, soit une dizaine de familles en difficulté. Un projet amené à se développer, tant en termes de coopérations (il est notamment question de nouer des liens avec des agriculteurs et bénéficier de surplus), mais aussi en termes de familles bénéficiaires.

Pour plus d'informations, consulter le site https://sites.google.com/view/catalyseur-public/

Développement durable : transformer nos vies, réinventer les territoires

En 2020, le Conseil d'administration de Familles Rurales inscrivait le développement durable dans les orientations 2020-2024 du Mouvement. Cette décision s'est traduite par une ambition et un engagement : « transformer les vies, tout en respectant la planète d'ici 2030 pour construire un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste, économiquement viable. »

Remettre en perspective les actions menées

Mis en place en 2021, le plan d'action Développement durable s'est traduit dans un premier temps par un travail de sensibilisation : ainsi fin 2021 et courant 2022, une trentaine de réunions d'information et de sensibilisation ont été menées et ont touché 45 fédérations départementales (représentant 1578 associations) pour les aider à mieux cerner le sujet qui, quoiqu'omniprésent dans les médias, méritait d'être repositionné et réinvesti de son sens. Fortes de cet accompagnement et des outils mis à disposition, les fédérations et associations du réseau ont pu répondre à une **grande enquête nationale** pour qualifier l'ensemble de leurs activités à l'aune des objectifs du développement durable (ODD). Près de 300 associations et fédérations se sont essayées à cet exercice, qui s'est révélé riche de nombreux enseignements et perspectives. Cette enquête a en effet permis de dresser un premier panorama de la contribution de Familles Rurales aux objectifs du développement durable. Elle a révélé les impacts positifs sur plusieurs des 17 ODD définis par l'ONU, en particulier « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité » ou encore « établir des modes de consommation durables » (voir les résultats détaillés page 32). Ce travail a en outre permis aux fédérations de remettre leurs actions en perspective : certaines fédérations se sont en effet saisies de cette démarche pour dynamiser leur projet associatif et motiver des plus jeunes.

Les résultats consolidés au national ont été partagés avec l'ensemble des présidents et directeurs fédéraux lors de la journée de travail consacrée aux priorités du Mouvement. Ils ont nourri en particulier les ateliers Transitions et Développement durable qui préfigurent le plan d'action stratégique à venir.

En 2023, la fédération nationale remettra aux associations et fédérations la synthèse de leurs résultats. Ce travail devrait permettre à chaque structure impliquée :

- de partager avec ses parties prenantes l'impact de ses activités et services ;
- de communiquer avec les acteurs publics et partenaires potentiels à l'échelle du territoire pour envisager la transformation ou l'amplification des actions existantes mais aussi le développement de projets grâce à de nouvelles synergies ;
- d'affiner leur stratégie et de piloter les actions à travers des objectifs définis comme prioritaires.

Rendez-vous au Congrès !

Sur le thème « Transformer nos vies, réinventer les territoires », le Congrès qui se tiendra au mois d'octobre permettra d'annoncer un **grand plan d'actions qui engagera l'ensemble du Mouvement** dès 2024. Il est prévu d'y partager un guide des transitions et d'approfondir, thématique par thématique, les sujets stratégiques pour le Mouvement en matière de transition écologique et sociale. Les porteurs de projets pourront présenter et valoriser les actions menées et inspirer ainsi les associations du réseau à partir d'initiatives de terrain.

ENTRETIEN
NIKI VOUZAS, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Développement durable : de l'orientation à l'action »

L'année 2022 a marqué le début de la phase opérationnelle du projet. Que s'est-il passé ?

En 2022, nous avons été dans un dialogue très riche avec les associations et fédérations. Quand nous avons lancé le projet en 2021, il a parfois été mal compris, car nombreux étaient ceux qui ne se sentaient pas concernés, puisque convaincus que développement durable était synonyme de préservation de l'environnement. L'une des réussites de cette année est que nous sommes parvenus, grâce aux actions de sensibilisation et de formation, à redonner du sens à l'expression « développement durable » et à transmettre l'idée qu'elle recouvre non seulement des dimensions sociales, économiques et écologiques, mais qu'elle permet aussi une nouvelle approche dans la manière de faire. Dès lors, cette notion un peu floue s'est transformée en valeur et l'intérêt dans ce programme a grandi. Car chacun s'est senti concerné non seulement par rapport à des actions menées, mais aussi intéressé par la possibilité d'envisager autrement le fonctionnement de sa structure et la manière d'aborder les projets.

Concrètement, qu'est-ce que cette démarche peut changer sur le terrain ?

Les changements sont sensibles à plusieurs niveaux. D'abord parce que chaque salarié, chaque bénévole du réseau est touché dans sa vie personnelle par un discours médiatique, politique, mais aussi des discussions privées autour de la transition écologique et du développement durable.

Pour autant, le sentiment d'impuissance est souvent de mise, et il peut être vécu d'autant plus péniblement pour des personnes engagées comme le sont les membres de notre Mouvement. Avec ce projet, nous leur montrons qu'ils mènent déjà des actions qui ont un impact positif sur des enjeux prioritaires définis par l'ONU. Mais surtout, nous leur donnons des outils, une méthode pour prendre part, le plus efficacement possible, aux nécessaires transitions.

Concrètement, cela implique que dans la conception même de tout projet, on peut intégrer des objectifs de développement durable en ayant toujours à l'esprit cette notion d'impact. Prenons l'exemple d'un centre de loisirs. Il pourra d'emblée être pensé dans une logique partenariale, avec des locaux conçus pour être économes en énergie, une cantine fournie avec des produits en circuits courts, une politique RH soucieuse de l'égalité hommes/femmes, que des jouets choisis pour participer à lutter contre les stéréotypes de genre… ce sont des exemples bien entendu, mais qui montrent qu'à l'échelle d'un projet, on peut intégrer de nombreux objectifs relevant du développement durable.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous allons partager les résultats de notre étude sur les ODD avec les 300 associations et fédérations qui ont participé à cette enquête. Chaque association pourra alors analyser l'impact de ses actions sous le prisme du développement durable. L'idée serait alors qu'elles identifient les actions les plus porteuses, les ressources du territoire, et qu'elles aillent convaincre des partenaires et notamment les pouvoirs publics pour former de nouvelles synergies et donner de l'ampleur à leurs projets. Par ailleurs, nous avons hâte de nous retrouver en congrès en octobre pour valoriser de beaux projets déjà menés, partager un guide des transitions sur lequel nous sommes en train de travailler, et emmener encore plus d'associations du réseau sur la voie des transitions !

FAMILLES RURALES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Familles Rurales porte une ambition et un engagement : « Transformer les vies, tout en respectant la planète d'ici 2030 pour construire un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste, économiquement viable ».

Intervenant avec ses 1850 associations dans tous les domaines de l'intérêt général en faveur des familles dans les territoires ruraux et périurbains, le Mouvement a naturellement intégré la démarche développement durable dans ses missions depuis près de 15 ans. Ses actions s'inscrivent pleinement dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies en 2015 et adoptés par l'ensemble des États membres de l'ONU, pour structurer l'action de tous les acteurs publics et privés afin de promouvoir la prospérité et faire reculer la pauvreté, tout en protégeant notre planète.

Education de qualité, réduction des inégalités, santé et bien-être, consommation responsable, protection de l'environnement… les ODD couvrent autant de domaines interdépendants, pour lesquels Familles Rurales a souhaité mesurer sa contribution via une grande enquête nationale. Il s'agira dans un second temps pour les associations et fédérations de se saisir de ces résultats afin d'orienter leurs actions, de les amplifier ou d'en développer de nouvelles grâce à des synergies avec les acteurs du territoire.

En 2022, plusieurs ODD se démarquent dans l'action du Mouvement.

Les actions de Familles Rurales ont de l'impact !

Les ODD les plus impactés par les actions du réseau :

1er

2ème

3ème

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'ODD 3 tourné vers la santé publique, la prévention des maladies (physiques et psychiques) et le bien-être obtient le score le plus élevé grâce au poids des actions en faveur des seniors, des tout petits, des enfants et en matière de vie sociale et de prévention. Cela traduit l'importance accordée par les associations à la prise en charge de ces besoins des familles en lien avec la santé et le bien-être, accentués par la crise sanitaire et les déserts médicaux.

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation de qualité est en deuxième position du podium des objectifs de Familles Rurales. Mouvement d'éducation populaire porté majoritairement par les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la prévention mais aussi les loisirs et la culture. Colos apprenantes, gestion budgétaire, ateliers pour apprendre à manger sainement, formation à l'usage du numérique… l'éducation est une des priorités du Mouvement à tous les âges de la vie.

Établir des modes de consommation et de production durables

Cet ODD est porté majoritairement par les actions autour de la petite enfance, de la jeunesse, de la vie sociale et des loisirs ainsi que par les actions en lien avec la consommation. Association de défense des consommateurs agissant pour une consommation responsable et durable, Familles Rurales œuvre avec un large panel d'actions pour accompagner les familles dans la transformation des modes de vie et de consommation.

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Transversal, cet ODD est impacté par toutes les actions dès lors qu'elles font appel à des partenariats extérieurs pour leur réalisation. Familles Rurales a inscrit au cœur de son mode d'action la coconstruction, la participation des familles et la synergie entre les différents acteurs impliqués dans la vie des territoires sans lesquels aucun défi ne pourrait être relevé.

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Ces deux ODD qui obtiennent le même score au sein du réseau recouvrent les actions liées à la défense des consommateurs, l'inclusion et l'émancipation des familles, dans un esprit de solidarité. Ils sont portés par les actions dans le domaine du développement local et de la vie sociale, de l'entraide, la convivialité et la solidarité mais aussi par les actions autour des seniors, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants dans les territoires ruraux et périurbains et un Mouvement d'éducation populaire qui a inscrit dès son origine l'égalité des sexes comme principe fondateur. L'ODD 5 est ainsi l'objectif des associations qui œuvrent dans les domaines de petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation et la prévention mais aussi du développement local et de la vie sociale, des loisirs et de la culture.

UNE TÊTE DE RÉSEAU AU SERVICE D'UN PROJET COMMUN

Pour agir efficacement dans un monde en perpétuelle évolution et relever les grands défis de notre temps, il est nécessaire de connaître son cap, tout en étant capable de s'adapter, se transformer en permanence.

La fédération nationale a pour mission d'emmener l'ensemble du réseau vers un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque bénévole, chaque salarié, partout en France, puisse se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.
2022 a été marquée par l'élection de Guylaine Brohan, qui succède à Dominique Marmier à la présidence de la fédération nationale. La présidente a défini, avec les administrateurs, les trois axes prioritaires du Mouvement à l'horizon 2024 : la relève associative, la pérennité économique et les ressources humaines du Mouvement, et les transitions écologiques et solidaires.

VIE INSTITUTIONNELLE

Les priorités d'action et mandats nationaux du Conseil d'administration

A la suite de l'élection du tiers sortant du Conseil d'administration national, la nouvelle mandature, placée sous la présidence de Guylaine Brohan, s'est attelée à définir ses priorités d'action pour la période 2022 – 2024.

Deux séminaires de travail en mai et en septembre ont engagé les membres du Conseil d'administration à travailler sur les atouts et fragilités du Mouvement afin d'identifier les actions prioritaires à engager pour soutenir le développement de Familles Rurales.

Le Conseil d'administration a identifié trois priorités d'actions qui ont été présentées et mises en discussion lors des journées Présidents-Directeurs du mois de novembre. Le travail collectif a permis de valider les priorités et de préciser pour chacune les axes de travail à engager.

Le Conseil d'administration a fait sienne les priorités suivantes :

- La relève associative
- La pérennité économique et les ressources humaines du Mouvement
- Les transitions écologiques et solidaires

Chacun de ces axes prioritaires a été décliné en objectifs de travail, dont le pilotage a été confié à des membres du Conseil.

La relève associative est confiée à Florence Duviallard

Elle est chargée de :

- Proposer des modifications statutaires pour lever les freins à la prise de responsabilité
- Organiser une journée nationale du bénévolat et de l'engagement ouverte à des futurs responsables potentiels pour leur donner envie de franchir le pas de l'engagement
- Préparer des supports de communication sur l'engagement bénévole à Familles Rurales pour faciliter « l'aller vers »
- Réviser et mettre à jour les outils méthodologiques des anciennes campagnes de recrutement des bénévoles.

La pérennité économique et les ressources humaines sont confiées à Christèle Leroy et Gérard Pasquier

Ils sont en charge de la mise en œuvre des actions suivantes :

- Assurer des échanges entre fédérations sur les modèles socio-économique lors de rencontres thématiques
- Organiser des visites d'études interfédérales et mobiliser éventuellement une enveloppe dans le Fonds de Solidarité Du Mouvement pour prendre en charge les frais de déplacement
- Organiser des formations de bénévoles sur la gestion RH.

Le Développement durable et la transition écologique et solidaire, notamment dans le prolongement du Congrès de Metz 2023, sont confiés à Stéphanie Motté.

Il s'agira de :

- Poursuivre le travail de valorisation des bonnes pratiques du réseau et éditer à l'occasion du Congrès un guide des transitions
- Engager au sein du réseau Familles Rurales un changement dans les pratiques : éco-gestes, événements responsables…
- Désigner au sein de chaque fédération un binôme bénévole/salarié en charge du sujet Transition
- Réunir et animer ce groupe de référents au niveau national.

Outre les priorités d'action, le Conseil d'administration a formalisé les mandats nationaux confiés à ses membres conformément aux statuts.

MANDATS NATIONAUX

- **Vie associative : Florence Duviallard**
- **Coordination des référents de territoire : Hélène Carnet**
- **Consommation : Chantal Jannet**
- **Formation des responsables fédéraux bénévoles : Gérard Pasquier**
- **Représentation employeur dans les instances de négociation paritaire : Michel Pillon**
- **Petite enfance : Rita Ciccarella Vanderbeke**
- **Comité National Jeunes : Franck Delavaud**
- **Représentation des usagers de Santé : Alain Ballay**
- **Aînés : Martine Duriez**

ENTRETIEN
AVEC GUILLAUME RODELET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Notre organisation a fait la preuve de sa capacité à questionner son fonctionnement et à engager des changements »

Vous avez ouvert en 2017 un grand chantier, celui de la réforme de l'adhésion. 5 ans plus tard le projet rentre dans sa phase opérationnelle. Que retenez-vous de ce cheminement ?

En effet, nous avons mené un travail d'ampleur sur le sujet de l'adhésion, sujet que l'on sait délicat dans toutes les organisations fédérées. Le premier enseignement que j'en tire, c'est que notre organisation a fait la preuve de sa capacité à questionner son fonctionnement et à engager un changement. Cela me paraît vital dans notre monde en perpétuelle évolution. Nous avons remis à plat ce qui nous constitue, questionné le sens de l'acte d'adhésion à Familles Rurales. Cela a été un véritable travail de concertation qui a demandé du temps, du dialogue et a permis à chacun d'avancer et de mûrir pour aboutir à un engagement collectif.

Notre cheminement s'est nourri des grands projets nationaux que nous menions en parallèle. Je pense notamment à l'expérimentation sur les tiers-lieux qui nous a conduits à envisager une évolution de nos statuts pour accueillir de nouveaux membres.

Que va changer cette réforme ?

Rappelons les trois objectifs qui ont guidé notre démarche : redonner du sens à l'acte d'adhésion, s'ouvrir à de nouveaux membres et revoir le principe de la cotisation. Nous sommes entrés en 2022 dans la phase opérationnelle de ce chantier.

Nous avons mis en place une grande campagne de communication qui nous a permis de mettre en œuvre notre premier objectif, celui de réaffirmer notre projet et de le porter avec fierté. Au sujet des cotisations, nous sommes convaincus que le nouveau mode de calcul est plus équitable, plus juste. Nous avons adapté notre outil de gestion de la vie associative avec le service SI pour permettre de détailler le calcul de cette cotisation et l'expliquer à chaque fédération.

Par ailleurs, nous allons pouvoir élargir la base de nos membres, ce qui n'était pas possible jusque-là, l'adhésion étant limitée aux associations familiales. Or nous partageons des ambitions et des valeurs avec différents collectifs et nous gagnons à travailler ensemble. C'est ce que nous constatons de plus en plus fréquemment en menant des projets partenariaux sur les territoires : nous nouons des liens avec de nombreux acteurs associatifs et citoyens et nous nous enrichissons les uns les autres. La réforme de l'adhésion nous permettra d'accueillir ces collectifs au sein de notre réseau, leur faire profiter de nos savoir-faire, et travailler ainsi de manière plus étroite et efficace pour porter des projets pertinents dans les territoires.

Un autre sujet vous tient à cœur : la formation ?

Je suis convaincu que dans une organisation comme la nôtre, les femmes et les hommes qui s'engagent dans notre projet sont notre plus grande richesse, notre avantage stratégique. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel, marqué par la question de l'attractivité dans un environnement concurrentiel. Si l'on veut attirer les talents et leur donner envie de rester avec nous, il faut instaurer une réciprocité dans la relation : l'engagement et la prise de responsabilité doivent être accompagnés et consolidés.

C'est pourquoi nous avons choisi de réinvestir le domaine de la formation et réaffirmer ainsi notre vocation d'organisation d'éducation populaire pour nos bénévoles et nos salariés. Depuis deux ans, nous construisons une offre de formation solide, un programme structurant, en phase avec les besoins des salariés et des bénévoles de notre Mouvement : notre projet est de leur transmettre un socle de valeurs, de culture commune, de plaisir à s'engager dans un projet partagé, tout en étant capable d'interroger en permanence la façon de faire dans un environnement mouvant.

PRÉPARER L'AVENIR

La fédération nationale a poursuivi son action pour offrir au Mouvement les conditions de son développement : mise en place d'outils favorisant l'efficacité des actions, développement de la formation, présence accrue dans les Outre-mer… En 2022, après avoir mené à terme l'importante réforme de l'adhésion, et dans un contexte de crise des vocations et d'inflation, elle a engagé, avec les partenaires sociaux de la branche Familles Rurales, une réévaluation de l'ensemble des rémunérations minimales conventionnelles au-dessus du montant du Smic.

Réforme de l'adhésion

Votée en Assemblée générale le 16 octobre 2021, la réforme de l'adhésion comprend trois volets :

- Redonner du sens à l'acte d'adhésion
- S'ouvrir à de nouveaux membres
- Adapter le système de cotisation

L'année 2022 a été consacrée à la préparation de la mise en œuvre de cette réforme en 2023. Deux groupes de travail multipartites ont été constitués pour avancer dans ce sens : la Commission de Mise en œuvre de la Réforme de l'Adhésion (CMRA) et le Groupe Membres Associés (GMA).

La Commission de Mise en œuvre de la Réforme de l'Adhésion se devait d'engager les moyens nécessaires à la collecte des données permettant la mise en application de la cotisation nationale rénovée à compter du 1er janvier 2023. Elle a pour mission :

- S'assurer du respect des délibérations de l'Assemblée Générale et des principes directeurs de la réforme dans sa mise en œuvre
- Traiter toute question relative à la mise en œuvre de la réforme et proposer le cas échéant au Conseil d'administration des adaptations ou mesures correctives
- Étudier les situations fédérales spécifiques et proposer au Conseil d'administration les mesures progressives transitoires sur la période 2023 - 2025 applicables à chaque situation étudiée

- Rendre compte annuellement à l'Assemblée Générale de la mise en œuvre de la réforme

Cette commission s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2022.

Le Groupe Membres Associés

La réforme adoptée invite le Mouvement à s'ouvrir à de nouvelles formes d'actions collectives et à accueillir des structures désireuses de bénéficier de la force et du savoir-faire d'un grand réseau tout en contribuant à son projet commun.

Ce groupe de travail chargé de définir le périmètre, les responsabilités, les droits et les devoirs de ces nouveaux types de membres s'est réuni à six reprises en 2022.

Le groupe a formulé des propositions au Conseil d'administration qui seront soumises à délibération de la prochaine Assemblée Générale du 31 mars 2023.

Campagne adhésion : un manifeste pour mobiliser

Pour accompagner la mise en œuvre de la réforme et contribuer à redonner du sens à l'acte d'adhésion, Familles Rurales a engagé une grande campagne visant à recréer un récit commun autour de l'adhésion.

Cette campagne est articulée autour d'un manifeste « Parce qu'ensemble on est plus forts pour faire vivre nos territoires et faire croître nos idées, Ensemble, affirmons avec fierté #jadhere à Familles Rurales ! » Elle a été déclinée en différents messages (visuels et vidéos) portés avec enthousiasme par les adhérents et a été diffusée à l'ensemble du réseau qui s'en est fait l'ambassadeur sur le web et les réseaux sociaux. Menée simultanément sur Facebook et Instagram, la campagne a touché plus de 800 000 personnes.

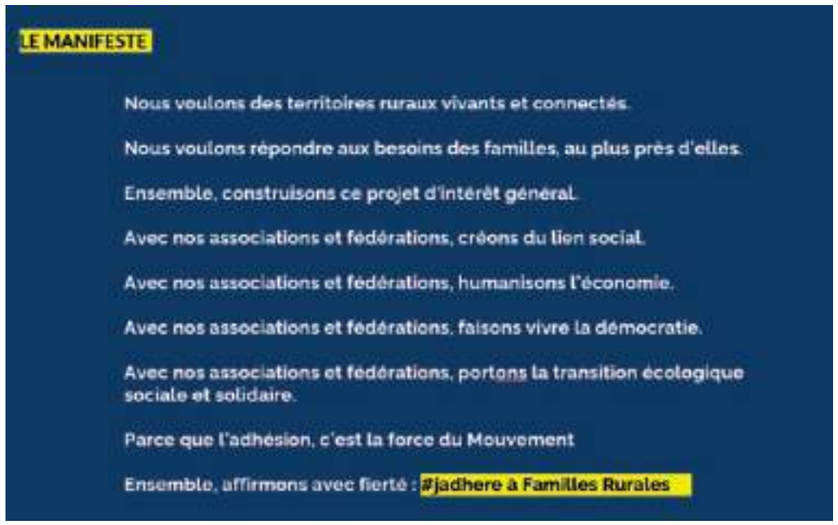

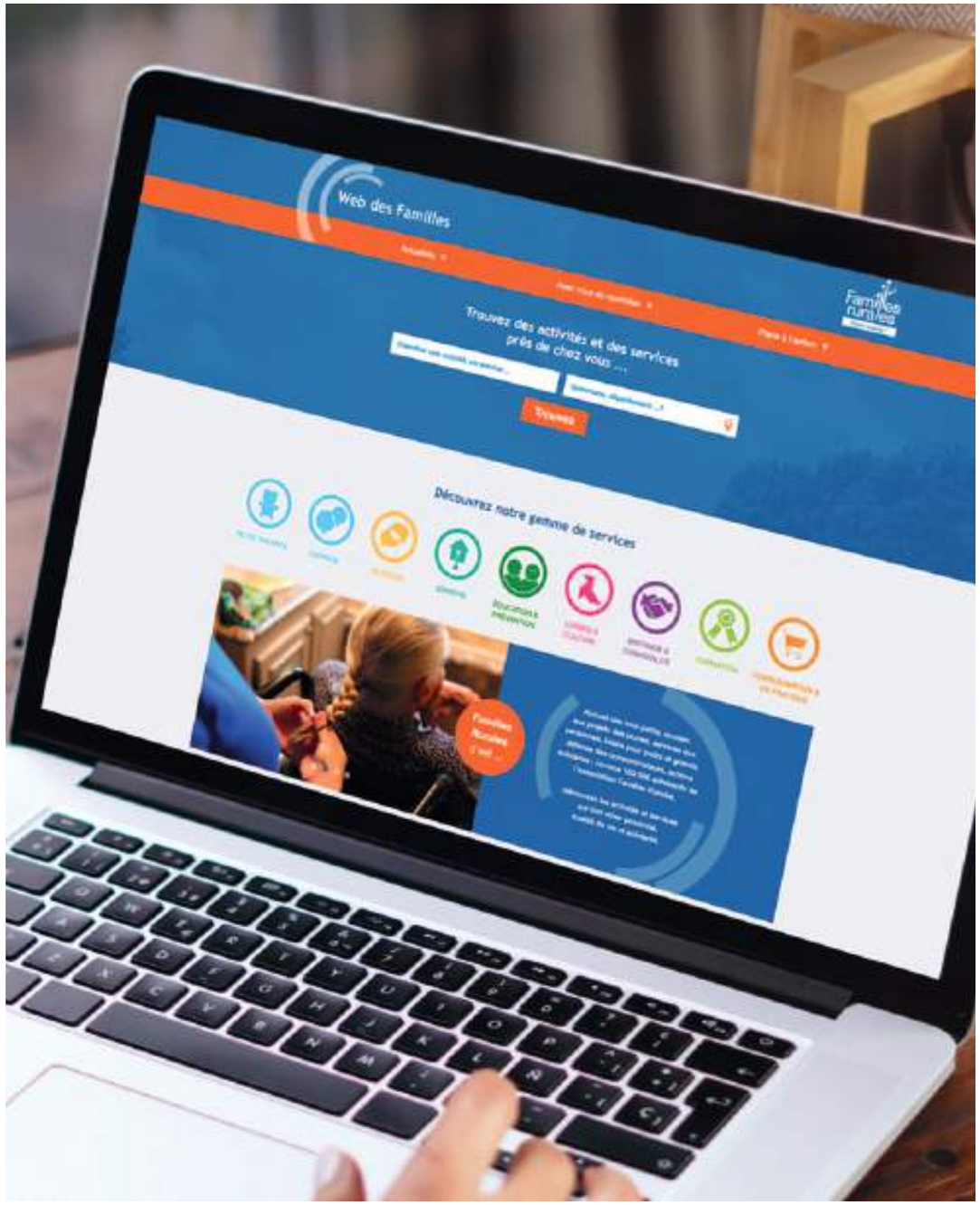

Accompagner les fédérations dans leur transformation

Rester en phase dans notre société en mutation, c'est être aux prises avec l'actualité, c'est saisir l'opportunité des nouvelles technologies, mais c'est aussi s'adapter en permanence au monde dans lequel nous vivons, aux attentes des familles, mais aussi aux besoins des collaborateurs du Mouvement. Le rôle de la fédération nationale est de positionner Familles Rurales comme un acteur ancré dans son temps et d'accompagner les équipes du réseau pour opérer les changements nécessaires à sa modernisation.

Familles Rurales, toujours plus visible !

En matière de présence du réseau sur le web, la fédération nationale conduit, administre et enrichit une plateforme multisite qui permet de piloter la création des sites nationaux, fédéraux ainsi que les sites des associations. Ainsi, la fédération nationale accompagne les fédérations dans la construction de leurs sites régionaux ou départementaux. En 2022, ce sont 6 fédérations départementales qui ont été accompagnées par la fédération nationale dans la prise en main de la plateforme.

Les fédérations ont quant à elles poursuivi l'accompagnement des associations dans la création de leurs sites. 191 sites sont en ligne et 131 sont en construction. Les activités et services proposés aux familles sont ainsi valorisés sur le site de l'association, de la fédération ou sur www.webdesfamilles.fr avec une information de proximité.

Afin d'augmenter la notoriété et de renforcer la portée des différentes campagnes menées sur les réseaux sociaux, la fédération nationale a sponsorisé des publications sur Facebook et Instagram. Ainsi, pour la campagne Adhésion, les différents messages du manifeste ont été vus par plus de 800 000 personnes durant les 2 mois de diffusion. Les campagnes Service civique et BAFA ont respectivement touché 400 000 et 700 000 personnes grâce à des publicités d'une dizaine de jours, réalisée en amont des périodes de recrutement.

LE WEB À FAMILLES RURALES EN 2022, C'EST

- **66 fédérations travaillent sur la plateforme Drupal**
- **24 sites fédéraux (régionaux ou départementaux) en ligne**
- **324 sites associations en ligne ou en construction**
- **3 campagnes de publicité Réseaux sociaux**

Accompagner le réseau avec des outils adaptés

Le service Système d'information s'assure de l'opérationnalité des outils de travail et soutient les fédérations dans la recherche des meilleures technologies pour répondre à leurs besoins. Il s'assure de la maintenance, de la mise à jour et des évolutions des applications. Il est également en veille permanente sur les solutions les plus adaptées.

Plateformes paie

A la suite du départ du GIE breton et du GE de Bourgogne Franche Comté, l'animation a été moins soutenue en 2022. Le GIE du Loiret a pris la décision de se retirer de la plateforme alors que dans le même temps la fédération de l'Indre progressait dans sa réflexion de la rejoindre.

Plateforme Compta : vers la dématérialisation

2022 a été marquée la dématérialisation des factures. L'outil utilisé par la fédération nationale a été présenté aux fédérations. Le Doubs et l'Aveyron ont été convaincus par cette solution et d'autres fédérations de l'Ouest envisagent de l'adopter. Notons que cet outil facilite le circuit de validation

des factures et permet de suivre l'état d'avancement sans risque de perte de document.

En fin d'année, la fédération nationale a fait le choix de s'équiper d'une application pour dématérialiser les notes de frais. Des paramétrages et des tests ont été effectués permettant un déploiement pour 2023. Il concernera dans un premier temps les salariés, voire les administrateurs. Si l'outil se révèle satisfaisant et efficace, il sera promu au sein du réseau.

Les évolutions sur l'outil de gestion de la vie associative

La principale innovation de l'année 2022 est liée à la réforme de l'adhésion et au changement du mode de calcul de la cotisation entre la fédération nationale et les fédérations départementales et régionales. L'application permettait depuis l'an dernier de saisir les données sur le volume financier des entités et de préciser pour chacune si elle était employeur ou pas. Elle permet aussi de simuler le calcul de la cotisation aux fédérations et de détailler le calcul en fonction des 3 paramètres régissant la cotisation : nombre d'adhérents, nombre d'associations employeurs ou pas et produit d'exploitation.

Le service Système d'information doit en permanence faire évoluer les outils et process pour répondre aux besoins sans cesse évolutifs. En 2022, les travaux ont porté sur la **modernisation de l'infrastructure :** une importante migration de solution de plateforme d'infrastructure a en effet été opérée, l'ancienne plateforme risquait de ne plus être maintenue et mise à jour. Par ailleurs, la possibilité d'utiliser **Teams et Sharepoint pour le développement d'un nouvel intranet** a été étudiée. Trois ateliers ont été réalisés avec des représentants de fédérations pour présenter le potentiel de ces technologies, mais à ce stade, aucun choix n'a encore été arrêté. Par ailleurs, la **montée en puissance de la formation** couplée aux exigences de l'agrément Qualiopi ont conduit à développer l'automatisation de la production des « certificats de réalisation » s'appuyant sur l'outil d'inscription. Enfin, afin de fluidifier les échanges financiers avec le réseau, le **prélèvement SEPA** a été proposé et s'installe petit à petit, il s'est systématisé avec certaines fédérations.

Animer et soutenir le réseau au quotidien

Si la fédération nationale a pour mission d'accompagner la transformation du Mouvement, son rôle est aussi d'animer et d'appuyer l'ensemble du réseau au quotidien et l'aider à faire face à l'imprévu : soutien technique, juridique, financier, mais aussi appui au développement.

Accompagnement dans la gestion du parc informatique

Le service SI accompagne certaines fédérations dans la gestion de leur matériel (achat, renouvellement, paramétrage) mais aussi dans le choix de solutions d'hébergement et de sauvegarde de leur infrastructure informatique.

Téléphonie Teams

Profitant de son changement de matériel, le service SI accompagne les fédérations et leur permet de migrer sur la téléphonie Teams.

Hotline sur les applications

L'important *turn over* au sein de certaines fédérations impliquent parfois un fort besoin d'accompagnement de la part de l'équipe SI et administrative qui se rend disponible au téléphone pour former, informer dépanner les utilisateurs fédéraux ou associatifs sur les différentes applications (SAVA, BAFA, SAGE, etc.)

Plusieurs fédérations ont bénéficié de sessions de formations pour leurs équipes : Hérault, Ardennes, Aube, Drôme, et fédérations d'Outre-mer.

Accompagnement financier du réseau

Fonds d'entraide

En 2021, dans le contexte de crise sanitaire, 29 entités - fédérations ou associations - avaient contribué à la création d'un fonds d'entraide, avec un principe d'abondement de la fédération nationale, qui s'était engagée à doubler l'apport. Au total, ce fonds a disposé d'une enveloppe de 70 000 euros. En 2022, seconde et dernière année de fonctionnement de ce fonds d'entraide, le comité de suivi s'est réuni 3 fois pour étudier les dossiers de demande d'aide du réseau. 21 dossiers ont été examinés : 16 dossiers ont donné lieu à des reversement allant de 600 à 5 000 euros, 3 demandes ont été refusées et 2 dossiers ont été transférés vers le Fonds de Solidarité du Mouvement (FSDM), pour le volet appui aux zones blanches et fragilisées.

Le solde a été en partie restitué aux contributeurs au prorata de leur apport, sur leur demande. L'autre partie de ce solde - près de 10 000 euros – a été intégré dans l'enveloppe du FSDM pour poursuivre l'accompagnement financier du réseau sur d'autres projets.

De plus en plus de reversements

La fédération nationale a maintenu en 2022 son niveau de reversement au réseau ou à des partenaires. Cela représente 33 % des subventions/contributions financières. Si ce volume financier est stable, le nombre de bénéficiaires et la diversité des projets ont augmenté, de même que le volume de conventionnements.

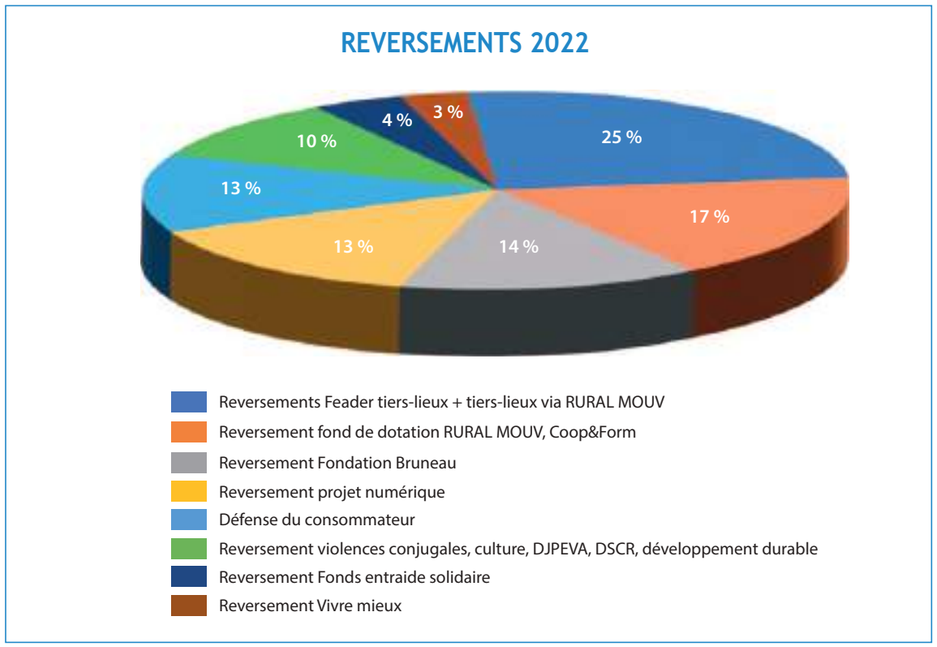

Des relations toujours à consolider dans un contexte incertain

Appui aux fédérations sur les relations associations-collectivités

Malgré la sortie de la crise sanitaire, les relations entre associations et collectivités ne se sont pas stabilisées. L'année 2022 a d'abord été marquée par les effets des élections locales de 2020 avec des changements d'équipe (élus et techniciens) conduisant à une remise en cause des partenariats locaux. Elle s'est poursuivie avec les incertitudes liées à l'exécution des conventions et des contrats en cours au regard de l'inflation. Sur ces questions, **l'appui de la fédération nationale s'est maintenu à un niveau élevé :** 23 fédérations départementales ont été accompagnées, avec un volume de questions en nette augmentation, essentiellement autour de procédures de commande publique (délégations de service public, marchés publics).

De nombreuses questions ont également porté sur les transferts ou les reprises d'activités (au profit ou au détriment de Familles Rurales), et à partir de l'automne a émergé un questionnement important sur l'explosion de certains postes budgétaires (fluides) et les révisions possibles des contrats ou des conventions ou des conditions de mise à disposition des locaux ou des équipements.

Certaines fédérations ont géré sur l'année plusieurs **procédures,** avec l'appui de la fédération nationale : 4 dans les Bouches du Rhône pour 5 services (EAJE, ACM), 3 dans le Doubs (termes de convention, renouvellement de DSP, d'appel à projets…), 2 dans l'Aveyron.

Notons que sur certains territoires, les renouvellements d'élus ou de techniciens ont conduit à des changements de modes de gestion, de contractualisation ou de prestataire (arrêt des conventions, recours à la commande publique, remise en concurrence des services…).

Des collectivités, et parfois des CAF, se tournent elles aussi vers Familles Rurales pour reprendre des services gérés en régie ou changer d'opérateur. **La concurrence** entre les fédérations d'éducation populaire gestionnaires de services (Léo Lagrange, Francas, IFAC…) s'accroit sur certains territoires (Occitanie, PACA…).

Le mouvement de **reprise de services locaux par des fédérations départementales** (fatigue voire démission des bénévoles locaux) se poursuit, souvent à la demande des collectivités : Charente-Maritime, Loire…

On note aussi sur certains départements des commandes publiques aux périmètres élargis regroupant des EAJE et des ACM : Bouches-du-Rhône, Cantal…

L'accompagnement de la fédération nationale est désormais recentré sur trois types de structure :

- Des fédérations départementales gestionnaires à double niveau (gestion directe départementale et accompagnement des associations locales) : Aveyron, Bouches-du-Rhône, Doubs, Loire, Maine-et-Loire… Ces fédérations sont généralement dotées d'un pôle de gestion de services.
- Des fédérations de petite/moyenne taille qui se sont engagées dans la gestion directe : Cantal, Haute-Saône…
- Des associations locales ne disposant pas d'une expertise au niveau départemental ou régional ni d'une fédération structurée. Notons que le nombre de contacts et d'appuis directs aux associations locales, aux équipes locales voire à des bénévoles, est en forte hausse. Il a concerné une dizaine de fédérations : Drôme, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Manche, Pyrénées-Atlantiques, Var…

23 fédérations départementales ont bénéficié d'un appui direct, avec des réponses aux questions, de nombreuses réunions de travail à distance pour suivre les procédures avec les directions ou pour certaines des échanges avec des élus : Ardennes, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Maritime, Corrèze, Doubs, Drôme, Finistère, Haute-Loire, Haute-Saône, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Landes, Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Manche, Pyrénées-Atlantiques, Seine-et-Marne, Tarn, Var, Mayotte.

Ainsi, près de 300 questions ont été traitées, sur les sujets suivants :

- Risque de dénonciation de convention et de passage en commande publique (analyse de la situation, stratégies, démarches, argumentaire, fondements juridiques…)
- Commande publique : réponses à des marchés publics (près de 20 procédures)
- Procédures de transfert d'activité, reprise de services associatifs par les collectivités ou par la fédération départementale (transfert des contrats de travail, inventaire et classification des biens…)
- Mise à disposition de fonctionnaires territoriaux dans le cadre de services délégués (cadre, statuts, modalités…)
- Exécution des conventions (respect des engagements, avenants, paiement, question des excédents)
- Clauses de révision pour faire face aux tendances inflationnistes

De nouvelles sollicitations sont arrivées sur des questions relatives à des montages juridiques et financiers avec les collectivités, avec des recherches de financements pour des EAJE, des ACM ou des tiers-lieux (Ardennes, Corrèze, Doubs, Drôme, Loire, Pyrénées-Atlantiques, Tarn…).

Familles Rurales au Congrès des maires

Pour consolider les relations locales avec les collectivités et mieux faire reconnaître les associations, la fédération nationale a également poursuivi son travail auprès des principales associations nationales d'élus : l'AMF, l'AMRF et Intercommunalités de France (AdCF). Familles Rurales a été ainsi invité au Congrès des maires en novembre pour participer à une table ronde sur la participation des habitants dans le cadre du débat sur la ruralité. Dans un contexte difficile et face aux incertitudes, Guylaine Brohan, présidente nationale et seule représentante du monde associatif, a **encouragé les élus à coopérer avec les associations et leur faire confiance.**

En concertation avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la fédération nationale avait aussi lancé une démarche de **rencontre des référents ruralité en préfectures, garants de l'Agenda rural** et des programmes en direction des collectivités, par les dirigeants des fédérations Familles Rurales.

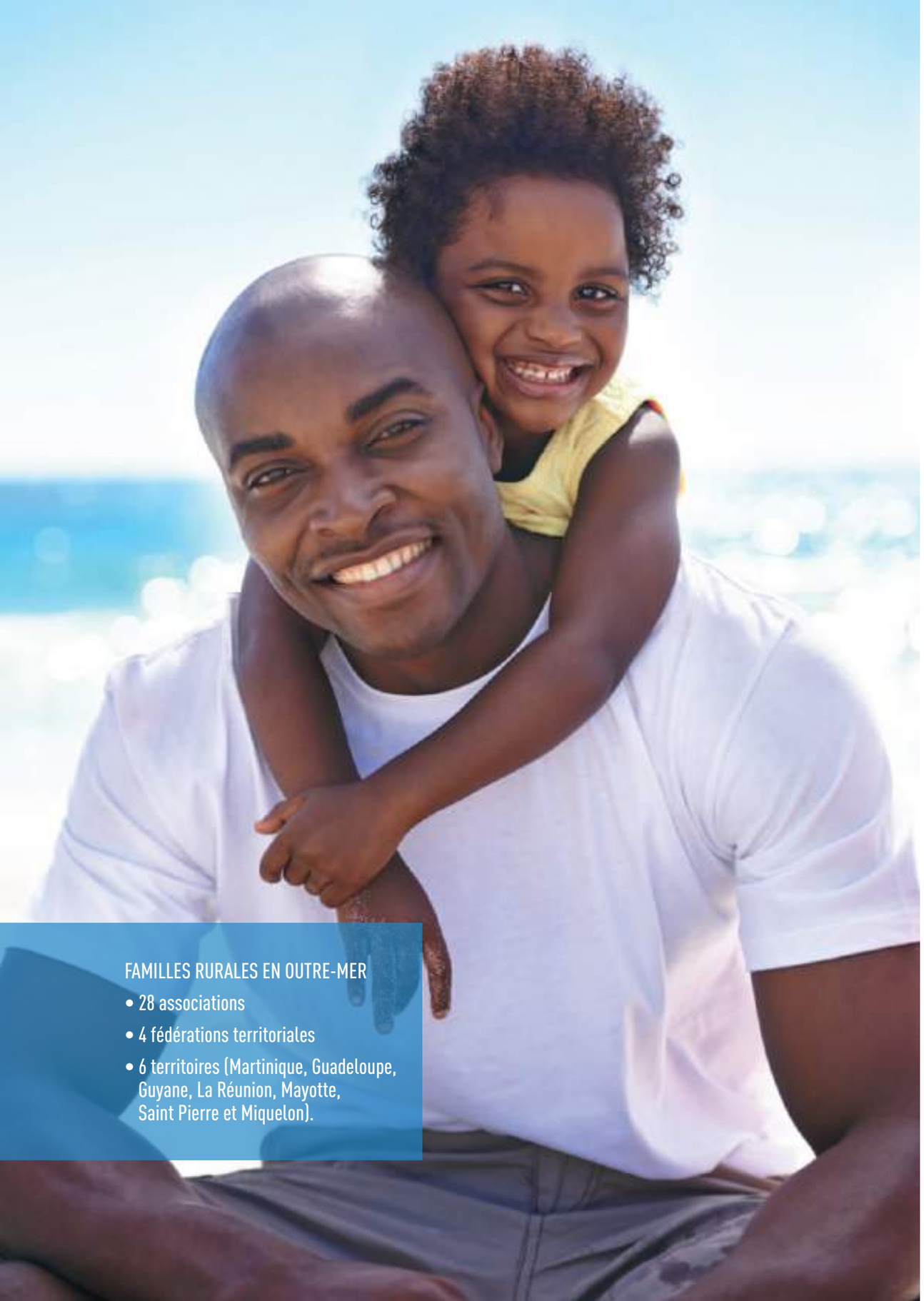

FAMILLES RURALES EN OUTRE-MER

- 28 associations
- 4 fédérations territoriales
- 6 territoires (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon).

Une présence en développement dans les Outre-mer

Malgré le contexte toujours très difficile à la suite de la crise sanitaire, aux intempéries et aux tensions sociales, les bénévoles du réseau ont poursuivi en 2022 le développement de projets ambitieux répondant aux problématiques spécifiques des territoires ultramarins.

Trois fédérations territoriales : **Mayotte, La Réunion et Martinique** emploient désormais **plusieurs salariés** du fait de la montée en charge de projets tournés vers la jeunesse, l'accompagnement numérique et la prévention santé. La fédération nationale accompagne ces salariés dans leur prise de fonction et montée en compétences. Elle anime des formations et séminaires spécifiques en incluant les bénévoles administrateurs de ces fédérations pour les conforter dans leur engagement, leur capacité d'innovation et sécuriser leurs instances.

Les séminaires et la participation aux événements nationaux sont des temps privilégiés pour rencontrer d'autres membres de fédérations métropolitaines et nourrir les pratiques d'interventions.

La fédération nationale poursuit son soutien au développement et à la mobilisation **d'associations Familles Rurales en Guyane.**

Le travail avec la Direction de la Cohésion Sociale du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP) de **Saint Pierre et Miquelon** s'est poursuivi pour assurer des formations BAFA à destination des jeunes et des agents de la collectivité. En complément, des temps de formation à destination des associations ont été initiés dans une volonté de créer une dynamique de réseau et permettre l'échange entre pairs au-delà de l'accompagnement de Familles Rurales.

Par ailleurs, la fédération nationale poursuit son action auprès des **jeunes étudiants ultramarins** avec le guide *Cap Etudes* utilisé par les fédérations pour animer des forums, réunions ou ateliers à destination des lycéens et leurs familles pour la poursuite de leurs études en métropole. Les fédérations lient des partenariats locaux pour l'impression et la diffusion, à l'instar du soutien du Crédit Agricole en Martinique.

Rappelons le rôle structurant de la **convention pluriannuelle avec la Direction générale des Outre-mer** (DGOM), qui matérialise le soutien des pouvoirs publics en matière d'appui à l'initiative associative dans les territoires ultramarins et marque la reconnaissance du travail effectué avec et pour les familles locales. Elle doit être renouvelée en 2023.

Ressources humaines : faire vivre les valeurs de Familles Rurales au quotidien

Dans une organisation riche d'une identité très marquée comme Familles Rurales, qui compte en outre des milliers de salariés et de bénévoles mus par des valeurs fortes, dans toute la France, les ressources humaines représentent un enjeu central.

Une année décisive pour la fonction employeur

La création du poste de DRH Réseau traduit la volonté d'ancrer et d'accentuer la structuration de l'accompagnement de toutes les structures employeurs du réseau. L'arrivée de cette nouvelle collaboratrice permet à la fois d'accélérer et d'étoffer l'offre d'accompagnement RH et Droit Social et de développer une stratégie RH propre au réseau Familles Rurales.

Afin de répondre aux besoins du réseau, la DDSRH s'est dotée d'un catalogue de prestations RH/droit social. Les fédérations ont à présent accès, sur demande et devis, à des accompagnements juridiques et RH individuels. Objectif : accompagner le réseau au plus près de ses besoins.

L'APPUI À LA FONCTION EMPLOYEUR EN CHIFFRES

- **5 webinaires thématiques :** contrats d'engagements éducatifs (CEE), document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), garanties santé, fondamentaux de la formation professionnelle et du droit social
- **18 réunions du groupe** des « **Plateformes RH** ». Objectif : diffuser l'actualité juridique et sociale en temps réel au réseau
- **6 ateliers thématiques** et pratiques dédiés à l'évolution des rémunérations de branche : analyse des rémunérations conventionnelles et leurs conséquences financières et pratiques
- **2 journées de formation** sur les fondamentaux RH (primo directeurs et Outre-mer)
- **6 sessions** de travail avec les directeurs ayant des services d'accompagnement et d'aide à domicile
- **+ d'une centaine** d'appuis spécifiques aux fédérations : recrutements, appui à la rédaction de documents contractuels, procédures juridiques…
- **5 rencontres « Contacts RH »** réunissant les directeurs des fédérations régionales et départementales avec les représentants employeurs à la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) pour les informer de l'actualité des négociations de la branche et ses conséquences conventionnelles et réglementaires

Préserver l'attractivité des métiers de Familles Rurales

2022 est l'année de l'**aboutissement des négociations salariales de la branche Familles Rurales.**

Dans un contexte économique inflationniste, les partenaires sociaux de la branche Familles Rurales, à travers plusieurs groupes de travail, ont œuvré conjointement pour préserver l'attractivité des rémunérations de la branche afin de répondre notamment aux difficultés grandissantes de recrutement. Résultat : la signature d'un avenant de branche le 4 octobre 2022. La convention collective Familles Rurales s'est ainsi enrichie d'un avenant numéro 2 à son annexe 1 qui **réévalue l'ensemble des rémunérations minimales conventionnelles au-dessus du montant du Smic.**

Autre fait saillant en 2022 : après négociations sur les régimes de protection sociale, la baisse du taux d'appel des cotisations à 80 % (contre 85 % auparavant), qui permet ainsi de **contenir la hausse du coût de la cotisation** impactée par la hausse du PMSS 2023.

Parallèlement aux CPPNI de la branche Familles Rurales, 8 réunions interbranches se sont tenues courant 2022 afin de relancer la dynamique autour du projet de **rapprochement de la branche** Familles Rurales avec la branche ECLAT (ex branche de l'animation). Les partenaires sociaux des branches concernées ont ainsi pu poursuivre leurs échanges autour du projet et des perspectives communes visant à l'élaboration d'un nouveau cadre conventionnel commun au service de nos activités, de ses salariés et de ses employeurs.

La formation, une ambition au service du développement du réseau

Pour un réseau national constitué d'une multitude de structures reposant tout à la fois sur des milliers de bénévoles et de salariés, la formation est un enjeu essentiel. Par ce biais, Familles Rurales entend **partager et coconstruire une culture commune, développer les compétences des personnes et accompagner leur parcours** dans leur montée en compétence et en responsabilité. Outre l'importance pour l'organisation de s'appuyer sur des professionnels et des bénévoles compétents, Familles Rurales est un acteur de l'éducation populaire qui a pour mission de permettre aux personnes de progresser et se réaliser.

Aussi, la conduite d'une stratégie de coopération pour la structuration et le développement de la formation au sein du Mouvement et à la fédération nationale sont restés prioritaires en 2022.

Familles Rurales Académie

Familles Rurales a relancé des programmes de formation ciblés sur le développement de compétences avec le **double objectif de répondre aux besoins des acteurs du réseau des fédérations et d'appuyer les ambitions et innovations portées par le Mouvement.**

L'organisme de formation de la fédération nationale souhaite proposer une diversité d'occasions :

- De consolider les compétences internes
- De qualifier et professionnaliser les pratiques
- De permettre la progression et l'accompagnement d'évolutions personnelles et professionnelles

Financé sur l'enveloppe mutualisée Uniformation au titre des actions collectives nationales, un premier cycle de formation « **piloter et développer une fédération** » s'est tenu de décembre 2021 à juin 2022, un deuxième cycle a démarré en décembre 2022, chacun avec 10 participants.

Au-delà des contenus abordés et des compétences développées en termes de stratégie et de pilotage, l'action permet aux directrices, directeurs et responsables salariés des fédérations de partager sur plusieurs mois leurs expériences, leurs compétences et leurs projets. Elle permet aussi de renforcer les liens avec les acteurs de la fédération nationale.

En septembre, dans le cadre du séminaire des directrices et directeurs de fédérations organisé à Arras, a été mise en place une formation « **Faire de la coopération une source de développement** » avec 30 participants. Animé par Anne et Patrick Beauvillard, de l'Institut des Territoires Coopératifs, la formation a permis d'engager les participants à poser un jalon pour contribuer à faire de la coopération un levier de développement et de réalisation des orientations du Mouvement.

En octobre, une session de « Formation des nouveaux salariés du Mouvement » a permis de les familiariser à l'histoire de Familles Rurales, de les sensibiliser aux valeurs partagées comme socle du développement et leur permettre de situer les différents échelons fédéraux pour mieux mobiliser les compétences interne.

Coop&Form : coopérer, mutualiser, former

Entité juridique créée en décembre 2021 avec 5 fédérations (Bretagne, Pays de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et fédération nationale) pour la coopération et la mutualisation de moyens et de compétences autour de la formation, l'association Familles Rurales Coop&Form a commencé à agir avec ses différents membres sous la présidence de Gérard Pasquier.

En 2022, les travaux ont permis de :

Poursuivre l'ingénierie de la digitalisation de la formation

Le support de la plateforme Moodle d'apprentissage en ligne acquise en 2021 a notamment permis à la fédération nationale de déployer et acquérir des modules de formation digitalisés qui seront mis à disposition des fédérations membres en 2023.

Travailler à la structuration d'un outil de gestion de la formation professionnelle

Le choix de l'entreprise SC Form et de son application Gessica a été effectué. Une formation initiale et le lancement de l'application ont eu lieu en octobre pour une utilisation de l'outil de gestion à compter de janvier 2023.

Conseiller des fédérations dans leur développement

S'ouvrir à de nouveaux membres

La fédération régionale Grand Est et la fédération départementale de l'Aveyron ont rejoint le groupement en mai et septembre 2022. Leur implication permet aujourd'hui une mutualisation entre 7 organisations.

D'autres parties prenantes sont invitées à rejoindre ce projet de coopération au service du développement de la formation au sein du Mouvement Familles Rurales.

FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présent dans près de 10 000 communes en France à travers ses 1 850 associations locales, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse de permanences conso, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie.
La fédération nationale accompagne l'ensemble de ses structures membres – soit 80 fédérations départementales et régionales – en leur apportant :

- animation du réseau : à travers l'entretien de liens réguliers avec les responsables et référents fédéraux, l'organisation et le pilotage de formations, le montage et l'animation de commissions et groupes de travail ;
- outillage, mutualisation et capitalisation : à travers la diffusion des bonnes pratiques, de l'élaboration d'outils communs ;
- conseil, appui technique et méthodologique dans le développement des activités et services ;
- recherche de financements publics et privés, élaboration des dossiers et des bilans sur les financements obtenus.

La fédération nationale représente aussi le Mouvement dans les instances et groupes de travail nationaux et donne aux actions des structures membres une visibilité à l'échelle nationale.

PETITE ENFANCE

Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), garde d'enfants à domicile, Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)… Le réseau Familles Rurales a diversifié son offre Petite enfance pour s'adapter aux besoins des familles en milieu rural et périurbain. Ainsi, plus de 5 000 tout-petits sont pris en charge au sein de 260 structures réparties dans 62 départements. Avec toujours à cœur, le souci d'impliquer les familles dans les actions menées.

Porter la voix du milieu rural au sein du comité petite enfance

Depuis le 6 janvier 2022, le gouvernement a mis en place un comité de filière petite enfance auquel Familles Rurales participe. Il a pour objectifs de :

- **Mettre en place une gestion prévisionnelle territoriale et nationale partagée des emplois et des compétences.** Dans le contexte de pénurie de professionnels de la petite enfance au niveau national comme local, il s'agit de faire face à court terme à ce problème de recrutement mais aussi, à plus long terme, de permettre le développement de l'offre d'accueil
- **Répondre au sentiment de manque de reconnaissance des professionnels et au besoin de réaffirmation du sens** de leur activité en œuvrant à améliorer l'attractivité des métiers de la petite enfance sur les plans de la rémunération et du parcours de carrière.

Au sein des groupes de travail auquel le Mouvement participe dans le cadre de ce comité, Familles Rurales entend **porter la voix du milieu rural** et des problématiques dont les structures petite enfance sont confrontées au quotidien.

Familles Rurales est impliqué au sein des groupes de travail suivants :

- Groupe transversal « Evolutions des normes »
- Groupe transversal « Études et données »
- Groupes thématiques :
  - « Remédier à court terme à la pénurie de professionnels »
  - « Proposer des parcours permettant une progression professionnelle fluide tout au long de la carrière »
  - « Construire un observatoire de la qualité de vie au travail à l'échelle du secteur petite enfance ».

Bien manger grâce à des ateliers avec l'Aprifel

Un partenariat avec l'agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes (Aprifel) a permis de mettre en place des ateliers autour de l'alimentation en direction des futurs parents, jeunes parents et jeunes enfants. Il s'agit de les accompagner dans la modification de leurs habitudes de vie pour tendre vers des pratiques alimentaires plus saines et durables liées à une consommation régulière de fruits et légumes.

Les fédérations ont sollicité les structures d'accueil de la famille afin que ces ateliers soient mis en place. Une diététicienne d'Aprifel peut, à leur demande, se déplacer dans les structures et travailler avec les parents autour de trois axes : la grossesse, le retour à la maison et la diversification alimentaire.

Un travail de sensibilisation des familles a été effectué par les fédérations et des ateliers seront mis en place en 2023.

ENFANCE

Accueils de loisirs, séjours de vacances, accueil périscolaire… Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants. La fédération nationale s'attache à accompagner les interlocuteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

En 2022, la fédération nationale a poursuivi sa mission d'animation de la communauté notamment à travers l'organisation de réunions thématiques. Les échanges ont principalement porté sur les séjours vacances, la prise en compte du handicap, le contrat d'engagement éducatif (CEE) en accueil collectif de mineurs (ACM), mais aussi sur l'accueil en ACM de jeunes de plus de 16 ans, animateurs stagiaires BAFA.

Colos apprenantes

Depuis 2020, à la suite du confinement, le gouvernement a mis en place « Vacances apprenantes », des dispositifs qui associent renforcement des apprentissages et loisirs. Les acteurs du réseau ont participé à ces différents dispositifs et notamment, aux « Colos apprenantes » qui permettent aux jeunes ruraux de partir en vacances pour des sommes plus accessibles.

En 2022, la fédération nationale a poursuivi son partenariat avec la Jeunesse en Plein Air (JPA) pour financer les jeunes des territoires ruraux avec une enveloppe exclusive. Ainsi, sur les 95 séjours labélisés « Colos apprenantes » qui ont eu lieu en 2022, 24 se sont appuyées sur l'offre de la JPA. **309 enfants ont pu partir grâce à ce dispositif pour un montant total de plus de 130 000 €.**

CHIFFRES CLÉS ÉTÉ 2022

524 accueils de loisirs (ALSH) et **39 425** enfants accueillis l'été
390 mini-séjours et **5 899** enfants partis dans le cadre d'un ALSH
102 séjours ont permis à 2 334 enfants de partir en vacances

JEUNESSE

Parce que la société doit offrir à tous les jeunes les conditions de leur épanouissement et de leur réussite, parce que les jeunes ruraux ne bénéficient pas de la même offre et des mêmes opportunités que les jeunes citadins, Familles Rurales s'attache d'une part à faire une vraie place aux jeunes en les accueillant au sein du réseau et d'autre part à stimuler leur envie d'agir en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité. L'année 2022 s'est écrite sous le signe de l'engagement.

Développer le Service Civique : des jeunes en mouvement !

Fort de son agrément national « Service Civique », Familles Rurales s'attache à développer l'accueil de jeunes volontaires et à leur offrir une expérience riche, la possibilité d'acquérir des compétences, de prendre confiance en eux et de participer à la vie du Mouvement. L'enjeu est également de développer le réseau avec de jeunes citoyens prêts à s'engager au service de l'intérêt général. Ainsi en 2022, 153 volontaires ont fait leur Service Civique avec Familles Rurales.

L'année a été riche en actions :

- Participation aux travaux du Comité stratégique du Service Civique (mandat renouvelé fin 2022)
- Participation à la plateforme du Service Civique animé par le Mouvement Associatif
- Mise en place d'une commission de volontaires
- Mise en place d'une commission Service Civique Familles Rurales
- Animation de la formation des tuteurs : 12 modules de formation pour 45 tuteurs
- Accompagnement des fédérations dans le développement de leurs actions
- Campagne de communication sur les réseaux sociaux pour vivifier les recrutements de volontaires.

Les jeunes engagés pour la nature

Début 2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative) a lancé un appel à projets : « Jeunes & Nature ». Familles Rurales s'est inscrit dans cette démarche avec 2 programmes : les **Bourses Jeunes Action** ont encouragé cette année les projets liés à la nature et l'environnement. 11 actions ont ainsi été soutenues (lire page 63). Et dans le Loir et Cher, Familles Rurales a mobilisé un groupe de jeunes pour qu'ils conçoivent un **parcours de randonnées pérenne** de sensibilisation à l'environnement nommé « Sentier de l'avenir ».

Former les jeunes à la prise de responsabilité : la MaGE

Depuis 2017, Familles Rurales participe au programme de la MaGE (Masterclass Gouvernance et Engagement), un programme interassociatif animé par l'Institut de l'engagement réunissant la Croix Rouge, l'APF France Handicap, la Ligue de l'Enseignement et, depuis 2021, l'AFM Téléthon. Ce parcours d'une année permet à des jeunes engagés de se former à la prise de responsabilité et à la gestion associative. En 2022, des ateliers de **formation à distance** ont été lancés. Chacun de ces ateliers a réuni une cinquantaine de jeunes issus des différentes organisations, désireux de renforcer ou développer leur connaissance sur le monde associatif.

En 2022, Familles Rurales a également travaillé avec les lauréats du réseau à l'approfondissement de leurs connaissances ainsi qu'à la construction d'un plaidoyer sur les tiers-lieux.

FOCUS PROJET

Sentier de l'avenir

Nous avons mobilisé les jeunes pour qu'ils réalisent un parcours de randonnée pédestre ludique avec des tables de lecture présentant les spécificités environnementales du territoire local. Le 29 janvier, nous avons inauguré notre Sentier de l'avenir. Si le parcours a vocation à être pérenne, cet événement a permis aux jeunes en charge du projet d'animer cette randonnée et de sensibiliser les promeneurs à l'environnement et l'écologie. C'est ainsi que sur les 4 km du sentier, les randonneurs ont pu en apprendre plus sur les mammifères de Sologne, sur le fonctionnement d'un étang, sur la pollution des déchets ou bien encore sur l'utilisation de la nature dans notre quotidien. A la fin de la randonnée, une soupe « antigaspi » a été offerte.

ARNAUD CHARPENTIER, conseiller technique fédération Centre Val de Loire

COMITÉ NATIONAL JEUNES

Au 31 décembre 2022, le CNJ compte 12 jeunes membres issus de 6 départements différents.

Les jeunes de Familles Rurales font vivre la branche jeunesse du Mouvement, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier incite l'ensemble du Mouvement à créer des groupes jeunes et est l'ambassadeur des jeunes et des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement.

Réunissant des jeunes de 15-25 ans de toute la France, le CNJ est un espace de débat, de réflexion et d'expression pour les jeunes sur les questions qui les concernent.

Cette instance, qui se réunit chaque mois, permet aux jeunes de structurer leur parole et de la relayer au sein du Conseil d'administration de la fédération nationale. Justement, en 2022, deux jeunes ont rejoint le CA de la fédération nationale, à titre consultatif.

Faire une vraie place aux jeunes

Après plusieurs années de travail et de réflexion, le CNJ a formulé une demande au Conseil d'administration de la fédération nationale pour des membres du CNJ puisse intégrer le CA.

En 2022, il a été décidé d'intégrer deux membres du CNJ au CA national en tant que membres consultatifs (les statuts ne permettant pas actuellement au CA d'élire des jeunes à titre décisionnaire). Ainsi depuis l'Assemblée générale d'avril 2022, **Hugo et Romy, élus par les membres du CNJ, ont intégré le CA.**

Au cours de l'année, les membres du CNJ se sont réunis et ont participé aux réflexions avec les administrateurs lors des différents événements nationaux : Assemblée Générale à Châteauroux, séminaire Administrateurs / Salariés à Berck et Bayonne et journées Présidents/Directeurs à Paris.

Depuis 2021, Cassandre, membre du CNJ, représente le Mouvement associatif au **Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ).** Elle fait partie de la commission « éducation populaire » et travaille sur les sujets d'actualités liés à la jeunesse (les principales thématiques de l'année étaient le BAFA, l'engagement et le SNU). Le CNJ a pu travailler sur les « Grands défis des années à venir pour la Jeunesse » et apporter des recommandations transmises aux candidats des présidentielles de 2022.
Notons enfin qu'un jeune, Mathéo, est administrateur du CA du fonds de dotation Rural Mouv.

Le CNJ participe à l'**organisation du Congrès** qui aura lieu à Metz du 13 au 15 octobre 2023. Amélie fait partie du comité de pilotage du congrès. Elle permet au CNJ de suivre son organisation et de faire remonter leurs propositions. Le CNJ s'est emparé des enjeux de mobilisation et de participation des jeunes du Mouvement lors du congrès 2023. Il propose de construire une parole collective et participative avec les jeunes impliqués dans le réseau lors d'un pré-congrès, les 24 et 25 juin.

Des Bourses Jeunes Action sous le signe de l'environnement

Comme chaque année, le CNJ participe à la sélection des Bourse Jeunes Action ! Le Mouvement ayant inscrit le défi écologique dans ses Orientations 2020-2024, en 2022, le CNJ a été décidé de mettre à l'honneur des projets sur le thème « Nature et environnement ».

Les projets devaient répondre aux critères suivants :

- Être portés par un groupe de jeunes de 12 à 18 ans ;
- Agir sur le territoire (en rapport avec le thème) ;
- Proposer des actions en lien avec la nature et l'environnement.

Création de nichoirs, de composteurs, d'hôtel à insectes ou actions de sensibilisation autour de la préservation de la biodiversité… Au total, ce sont 11 actions de groupes de jeunes qui ont été primées. Chaque groupe a reçu une dotation de 500 € pour mettre en place leur projet autour de la nature.

Les actions jeunesse au sein du Mouvement, état des lieux

Un état des lieux des pratiques jeunesse au sein du Mouvement a été mené en 2022.

Fondé sur 57 réponses issues de 36 fédérations qui proposent des actions jeunes, le rapport souligne :

- des **évolutions dans l'engagement des jeunes** qui semblent davantage disponibles pour des activités que pour des actions avec des responsabilités ;
- des **actions jeunesses qui ciblent principalement les 12-18 ans**, avec une offre très limitée à partir de 18 ans et presque inexistante pour les jeunes de plus de 25 ans ;
- le **manque de référents jeunesse** sur le territoire pour développer la branche au niveau local.

Fort de ce constat, les objectifs au travers des pratiques jeunesse sont les suivants :

- **changer le regard et intégrer les jeunes** sur les structures type CA ;
- **adapter nos pratiques et nos organisations :** ne pas orienter la parole des jeunes, faire avec eux et non pas pour eux ;
- **susciter chez les jeunes l'envie de participer, agir et prendre des responsabilités.**

LE CNJ EN CHIFFRES

12 membres issus de 6 départements
7 rencontres en présentiel et **6** en visio

BAFA - BAFD

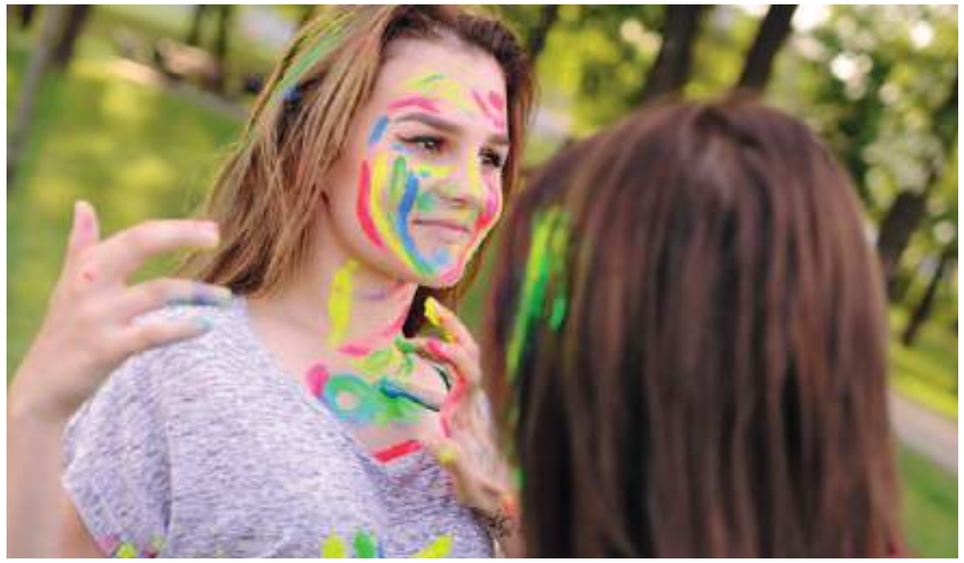

Fort de son expérience dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires…), Familles rurales dispense des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En 2022, le Mouvement a formé près de 4 600 stagiaires BAFA et BAFD. Dans un domaine en crise, le Mouvement est impliqué au sein du comité de filière Animation pour faire remonter la voix des organisations familiales et contribuer au renouveau du secteur.

Un groupe national pour faire avancer les travaux du comité de filière animation

Contrats précaires, faibles rémunérations, manque de perspectives…le secteur de l'animation est en tension et les professionnels peinent à recruter, entrainant des annulations de séjours et des fermeture préventives de centres de loisirs. Face à cette crise, le gouvernement organisait fin 2021 des « Assises de l'animation ». Familles Rurales a participé à ces Assises, qui ont donné lieu à 25 mesures pour un renouveau de l'animation. Parmi ces mesures, la **création d'un comité de filière animation.** Mis en place le 20 octobre 2022, il est constitué de différents acteurs (collectivités, associations, financeurs, organisations professionnelles…) parmi lesquels Familles Rurales.

Afin de participer activement à ce comité dans le cadre des différents groupes de travail et y apporter des **propositions de terrain constructives, ancrées dans les pratiques locales, la fédération nationale a mis en place un groupe technique national.** Il est composé de 9 personnes issues de la fédération nationale et de 4 fédérations.

Un séminaire pour les formateurs

Après un module de formation initiale en distanciel en place en 2021, l'année 2022 a permis l'organisation d'un séminaire les 26 et 27 novembre à Dijon. Il a réuni près 70 formateurs BAFA et BAFD du réseau, issus de 16 territoires différents. Réunis autour de la question des **compétences psychosociales** (CPS), les formateurs ont pu développer leur approche pour intégrer les CPS lors des sessions BAFA /D.

Coorganisé avec les fédérations du Grand Est et de Haute-Loire, ce séminaire répond aux engagements pris dans le cadre de l'habilitation BAFA/D, mais il a également permis un temps d'échanges et de convivialité.

Développement et animation du réseau

Lancés en mars 2021, les **rendez-vous de l'animation** proposent aux formateurs du Mouvement de se réunir une fois par mois sur une thématique particulière : laïcité, égalité fille/garçon, participation de l'enfant… Ces rendez-vous ont réuni 11 à 37 personnes en 2022.

Mises en place en 2020, des **visites de sessions** se sont poursuivies en 2022. Cette année, la fédération nationale s'est ainsi rendue à Hazebrouck dans le Nord en février, à Saint-Julien en Chapdeuil en Haute-Loire en avril et à Brive-la-Gaillarde en Corrèze en octobre.

A la suite de chacune de ces visites, un compte rendu a été envoyé aux fédérations en mettant en avant les bonnes pratiques mais aussi les points d'amélioration. Un échange très apprécié de part et d'autre.

PARENTALITÉ

L'accompagnement à la parentalité est un enjeu important des politiques publiques et une action primordiale pour Familles Rurales. Chaque jour, les associations locales et fédérations mettent en place et animent des projets pour et avec les parents. Au-delà de l'action de terrain, et en tant que premier Mouvement familial, Familles Rurales est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de soutien à la parentalité.

Des vacances pour tous avec l'ANCV

A la suite de fructueux échanges engagés en 2021, l'année 2022 a été marquée par la signature d'un partenariat avec l'ANCV. Il permet à des fédérations et associations de l'ensemble du réseau de mettre en place des projets de vacances pour les familles, les adultes isolés ou encore les 16-25 ans. Les critères ont été posés dans une convention signée avec l'ANCV.

Un appel à projets a été lancé au sein du Mouvement et a été accompagné, au niveau national, par des réunions de présentation, des rendez-vous individuels, ainsi que la création d'outils mis à disposition des fédérations et associations pour le montage des projets. Pour cette première année d'expérimentation, les retours ont été modestes.

Trois fédérations ont répondu à l'appel à projets et 45 bénéficiaires ont obtenu un financement en chèques vacances pour compléter leur budget vacances à la suite de l'instruction des demandes par la fédération nationale.

Après ces premiers pas, il s'agira de développer l'aide aux familles en 2023, avec un partenariat renouvelé et la création d'un guide méthodologique d'accompagnement à la création de séjours vacances.

Un comité inter-réseaux pour porter la voix des LAEP

En 2022 le ministère des Solidarités et de la Santé a publié une charte nationale de la parentalité. Peu après, la Direction générale de la cohésion sociale a missionné Anne Raynaud, psychiatre spécialiste de la périnatalité et des liens parents-enfants, fondatrice des Instituts de la parentalité, et Charles Ingles, psychologue clinicien, responsable de la politique Parentalité à la CAF de Gironde afin de « définir les compétences socles attendues pour les professionnels et bénévoles de ce secteur, et dans la mesure du possible les diplômes ou qualifications permettant d'y répondre en ce qui concerne les professionnels ». Fort de son expérience, notamment au sein des Lieux d'accueil parents enfants (LAEP), Familles Rurales a été amené à échanger sur le sujet au nom du collectif créé avec d'autres têtes de réseau. Une contribution collective concerne le 8e principe de la charte de la parentalité tendant « à garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre : ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse de pratiques » a été envoyée à la mission.

Soutenue par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la fédération nationale a participé aux différents comités des instances partenariales de la CNAF et aux groupes de concertation petite enfance de l'UNIOPSS.

3 QUESTIONS À Nolwenn Alès Bihan, directrice Familles Rurales Finistère

Une aide concrète au profit des familles

Comment avez-vous été impliquée dans le projet avec l'ANCV ?
Quand la référente à la fédération nationale nous a présenté ce programme au printemps, j'ai tout de suite compris que c'était une belle opportunité et ai transmis l'information aux directeurs des associations du Finistère. Je pensais notamment aux 4 Espaces de Vie Sociale (EVS) finistériens car ils sont en contact avec les habitants et ont la mission de toucher les personnes les plus dans le besoin. Très rapidement, deux premières structures se sont appropriées le dispositif : elles ont communiqué sur les réseaux sociaux, ont repéré des familles qu'elles connaissent par le biais d'autres activités. L'une est entrée en contact avec le CCAS de la commune pour cibler des familles prioritaires. Fin septembre, lors d'une réunion de réseau Finistère, les 2 directeurs ont témoigné de leur expérience, de la simplicité des démarches, de la plus-value pour la structure et surtout de l'aide concrète apportée aux familles ! Un accompagnement a en outre été proposé aux familles pour préparer le départ aux vacances.

Qu'est-ce que ce partenariat apporte pour vous et pour les familles ?
Le fait qu'un acteur tel que l'ANCV s'appuie sur notre réseau est une reconnaissance pour Familles Rurales et notre capacité à agir de manière large, une ouverture sur des nouveaux publics difficiles à toucher. Une légitimité pour les EVS à intervenir auprès des publics vulnérables. Une fierté pour les associations locales d'appartenir à un mouvement national qui apporte des aides concrètes au profit des familles.

Les demandes vont-elles croître en 2023 selon vous ?
Je le pense. Des demandes arrivent déjà pour les prochaines vacances. Le témoignage des collègues et le bouche à oreille entre familles laisse présager que plus de structures et, de ce fait, plus de familles seront concernées cette année. Quant à moi, je continue de sensibiliser les directeurs. J'ajoute que ce dispositif intéresse même certains salariés du réseau qui ne partent pas en vacances et remplissent les conditions de ressources.

CONSOMMATION

Avec 133 permanences consommation, 10 fédérations départementales engagées sur le microcrédit personnel et 16 Points conseil budget labellisés, Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs, de l'insertion sociale par le microcrédit et de l'éducation budgétaire. Une présence au plus près des habitants que la fédération nationale s'attache à développer et consolider par un maillage de plus en plus dense de ces points d'accueil de proximité.

Consolidation et animation du réseau de permanences consommation

Les permanences consommation fournissent information, conseils au grand public et prennent en charge les litiges des adhérents. La fédération nationale s'attache à animer le réseau de ces permanences, mais aussi à les pérenniser et les développer sur tout le territoire. 2022 a été, à cet égard, une année de consolidation puisque, dans le but de mieux répondre aux besoins des familles, les points d'accueil supprimés ont été remplacés par de nouveaux. 52 départements disposent d'une permanence au moins.

L'année 2022 a été très dynamique sur le plan de l'animation du réseau également : **5 formations locales** « Consommation et tenue de permanence » ont réuni au total 50 participants issus de 15 départements. Par ailleurs, le Regroupement national Consommation a rassemblé 51 participants sur 4 sessions en octobre et novembre. Toutes les régions y ont été représentées. Cette occasion d'échanges d'expériences et d'apport de connaissances a été très appréciée par les acteurs du réseau.

Comme chaque année, les chargés de permanence ont pu compter sur le **soutien et l'expertise juridique** de la fédération nationale, en matière de traitement de litiges : préconisations d'interventions, argumentation rédaction de courriers …

LES PERMANENCES CONSO EN 2022

133 permanences
52 départements couverts

Le microcrédit Elan

Familles Rurales est « réseau accompagnant » sur le microcrédit personnel (MCP). En 2022, **10 fédérations sont engagées dans le microcrédit.** Destiné à des personnes qui ne peuvent accéder au crédit « classique », du fait de revenus irréguliers ou limités, le MCP finance des projets d'insertion, principalement en vue de l'accès ou du retour à l'emploi salarié. Les projets financés portent principalement sur la mobilité : achat d'un véhicule d'occasion, réparation ou permis de conduire…

En 2021, la fédération nationale avait contribué au rapport Chassaing et a été consultée par la Direction générale du Trésor dans le cadre d'un projet de décret relatif au microcrédit. En 2022, des dispositions émanant de ces travaux ont été mises en œuvre, telle que **l'augmentation du montant maximum du microcrédit de 5000 à 8000 euros.**

Enfin, afin de faire connaître le MCP aux personnes exclues du système bancaire classique, la fédération nationale a repensé les outils de communication autour de ce dispositif.

Les Points conseil budget

Depuis 2019 le ministère des Solidarités et de la Santé encourage le développement de Points conseil budget (PCB) via un appel à manifestation annuel. Une fois labellisées, les structures porteuses disposent d'un forfait financier de 15 000 € par an dans le cadre d'une convention pluriannuelle de 3 ans. Complémentaire au microcrédit, ce dispositif, qui est en train de s'installer et se pérenniser, permet de **prévenir le surendettement et d'accompagner les personnes en difficulté financière.** Il en existe aujourd'hui 500 en France, dont 16 portés par Familles Rurales avec l'ouverture d'un deuxième PCB dans le Var en 2022. Depuis le lancement de cette initiative, la fédération nationale a guidé le développement des PCB au sein du Mouvement en promouvant le dispositif et en accompagnant les fédérations dans l'élaboration de leur dossier de candidature.

L'éducation budgétaire

Victime de son succès en 2021, le jeu Budgetissimo a été réédité en 2022 à 100 exemplaires afin de répondre aux demandes du réseau mais aussi d'organismes extérieurs au CCAS, Points Conseil Budget, hôpitaux ou encore lycées … les deux tiers du nouveau stock a déjà été écoulé au cours de l'année. Le réseau multiplie les animations autour de ce **jeu labélisé par la Banque de France,** et qui a toujours autant de succès !

Pour la deuxième année consécutive, les fédérations ont répondu à l'appel de la Banque de France et participé aux animations proposées aux élèves dans le cadre du Service National Universel (SNU). Partenaire de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière EDUCFI, Familles Rurales a ainsi renforcé son partenariat avec la Banque de France. Ce sont près de **40 000 jeunes de 15 à 17 ans qui participent à des ateliers d'éducation budgétaire et financière** grâce au SNU.

UNE EXPÉRIMENTATION POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

La Direction générale de la Cohésion sociale a lancé l'expérimentation « aide-budget ». Adossée aux Points Conseil Budget, elle vise à améliorer la prévention du surendettement par une détection précoce des publics en situation de fragilité financière. Deux fédérations départementales sont impliquées : 2 PCB des Côtes d'Armor et le PCB de l'Hérault ont en effet été retenus pour participer à cette expérimentation. Ils bénéficient pour cela d'une subvention de 30 000 € chacun. Ce dispositif implique de grands créanciers fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux et établissements financiers. Si ces derniers ne disposent pas d'organisation interne d'accompagnement des personnes en difficulté, ils doivent les diriger vers les PCB dès que deux impayés seront constatés.
Tous ces acteurs devront coopérer tout au long de l'année 2023, année de mise en œuvre de l'expérimentation. La fédération nationale a participé à l'élaboration du dispositif et fait partie du comité de pilotage national qui assurera son suivi, en lien avec les fédérations départementales impliquées.

LOISIRS ET CULTURE

La culture, le sport et les activités socioculturelles sont au cœur des actions de Familles Rurales. L'offre est immense et variée : plus de 4 000 ateliers, clubs et événements sont proposés au sein des associations locales partout en France. Festivals, concerts, activités artistiques et sportives favorisent le lien social et contribuent à l'attractivité des territoires ruraux. La fédération nationale s'attache à accompagner les acteurs du réseau dans le développement d'une offre culturelle de loisirs et sportive de qualité dans les différentes structures de Familles Rurales.

Afin de valoriser Familles Rurales en tant qu'acteur culturel du monde rural, la fédération nationale met à disposition des programmes et outils en faveur des associations qui jouent un rôle de médiateurs auprès des habitants.

Le livre et la lecture au service de l'inclusion

Familles Rurales, en tant que membre du collectif l'Alliance pour la lecture, aux côtés d'une centaine de structures culturelles et éducatives, a participé à l'organisation et aux travaux des premières rencontres nationales pour le développement de la lecture, le 30 septembre dernier à Strasbourg. L'ensemble des contenus (textes, vidéos, audios…) issus de cette rencontre sont accessibles sur le site internet de l'Alliance pour la lecture : www.alliancepourlecture.fr

Deux axes forts ont été explorés : la **formation des encadrants** pour permettre l'accès à la lecture et à la littérature ; ainsi qu'un **panorama** des enjeux, des outils, de l'offre éditoriale, des dispositifs et des expériences européennes les plus ambitieuses. Ce dernier vise à « faire plus et mieux » pour ouvrir un nouvel horizon d'accès à la lecture à des millions de personnes en situation de handicap.

Afin de répondre à cet enjeu, Familles Rurales a investi dans une formation en ligne « Formation à l'aventure d'une micro bibliothèque ». D'une durée de 20 heures, elle sera accessible à l'ensemble du réseau courant 2023.

Récits de savoir-faire, partenariat avec Terre & Fils

Depuis mai 2022, la fédération nationale et le fonds de dotation Terre & Fils travaillent main dans la main dans le cadre de l'appel à initiatives Récits de savoir-faire, un dispositif de **médiation culturelle.** Depuis le lancement, 6 projets issus d'associations du réseau ont été retenus et sont accompagnés pour faire émerger en milieu rural, des projets de médiation culturelle qui font vivre la **mémoire des savoir-faire locaux,** favorisent leur transmission et suscitent l'envie d'entreprendre pour leur réinvention. Les 6 projets sont :

- Si l'ail rose m'était conté (Vénès, Occitanie) : transmettre l'histoire de la culture de l'ail rose, le savoir-faire local par le biais de rencontres, d'ateliers d'écritures.
- Relancer un atelier de céramique (Voisenon, Île-de-France) : transmettre le savoir-faire de la céramique, activité industrielle renommée au XIXe siècle sur le territoire, aux enfants à travers la création d'un parcours pédagogique.
- Les femmes et le monde agricole (Domjevin, Grand-Est) : faire découvrir les savoir-faire agricoles de la région à travers la réalisation d'un podcast ciblant les femmes agricultrices.
- L'asperge dans tous ses états (La Marolle en Sologne, Centre-Val de Loire) : faire découvrir le savoir-faire agricole lié à l'asperge de Sologne ainsi que toutes les représentations associées à ce savoir-faire.
- Du grain au pain (Charmont sous Barbuise, Grand-Est) : retracer l'ensemble des étapes de la filière du blé, de sa production jusqu'à sa transformation en pain.
- A la découverte de mon quartier et de ses métiers (Béziers, Occitanie) : faire découvrir le patrimoine d'un quartier historique de Béziers comprenant les vestiges des arènes romaines.

Un recueil des projets sera disponible en juin 2023 pour permettre à d'autres de se lancer dans ce type d'actions de transmission et de réinvention des savoir-faire locaux.

Concours photographique national

Après le succès des deux premières éditions de cette initiative qui a déjà primé 21 lauréats, la fédération nationale s'est dotée d'un module de formation en ligne « Monter un projet photo » afin que les encadrants du réseau puissent acquérir les bases de la photographie dans le cadre de leurs actions.

Faire dialoguer le passé et le présent pour construire l'avenir

« Chez Terre & Fils, nous œuvrons pour la revalorisation des savoir-faire au bénéfice des territoires. Nous avons proposé à Familles rurales d'agir en partenariat car il était important pour nous de collaborer avec un réseau déjà constitué, opérant en proximité sur les territoires. Notre appel à initiatives « Récits de savoir-faire » vise, par le biais de dispositifs de médiation, à créer du lien entre les habitants d'un territoire, les anciens et les nouveaux venus, les jeunes et les vieux, et à les rassembler autour d'un patrimoine commun, qu'il soit naturel ou culturel, très spécifique au territoire. La dimension intergénérationnelle est essentielle, car les aînés sont les détenteurs de savoir-faire qui peuvent s'oublier si la transmission ne se fait pas de leur vivant. Ils jouent également un rôle de passeurs de la mémoire du territoire. Dans l'idéal, nous aimerions que ce dialogue permette, outre le lien social, de susciter des vocations, et de contribuer à la redécouverte de savoir-faire, et pourquoi pas, la redynamisation de villages. Ainsi, notre démarche est de faire dialoguer le passé et le présent pour construire l'avenir. »

Ariane Vitou, Directrice des partenariats et de la communication, Terre & Fils

LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ

Les structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) telles que les Espaces de Vie Sociale (EVS), centres sociaux et Relais Familles sont des établissements de proximité importants en milieu rural. Lieux hybrides, ils proposent une multitude d'actions autour de la culture, des loisirs et du sport, des services d'accompagnement à la parentalité, de soutien aux publics fragilisés, des échanges citoyens… Chaque structure est unique, ancrée dans les réalités du territoire et les besoins des habitants. D'ailleurs, leur participation est au cœur du projet de l'AVS, de même que le principe de coconstruction avec des partenaires locaux.

Dans le cadre du développement des structures de l'AVS, la fédération nationale accompagne les fédérations locales dans les demandes et renouvellements d'agréments de ces structures. En plus de cette mission de conseil et d'accompagnement, la fédération anime le réseau et forme ses acteurs.

Afin de permettre la montée en compétences des référents fédéraux et les porteurs de projets des structures, la fédération nationale a proposé un cycle de 3 webinaires au cours de l'année sur les thèmes suivants :

- Historique, enjeux et cadre général de l'AVS
- Place des structures dans les politiques publiques, avec la participation de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
- Valorisation de l'impact des structures

LES STRUCTURES DE L'AVS FAMILLES RURALES

105 Espaces de Vie Sociale
76 Relais Familles
175 Points de médiation numérique
36 Tiers-Lieux
22 Maisons de Services au Public
8 Centres Sociaux

Évaluer l'impact social des espaces de vie sociale

En 2019, la fédération nationale Familles Rurales et la Caisse nationale des allocations familiales, lançaient une expérimentation afin d'accompagner les EVS dans la valorisation de leurs impacts. Deux ans plus tard sortait un kit méthodologique opérationnel. Coconstruit avec 6 fédérations et 25 EVS, il a été présenté en 2021. 2022 a été l'année de la prise en main de celui-ci avec des ateliers en visio-conférences à destination des référents fédéraux et EVS du réseau et des CAF locales.

Fort cette expérience, la fédération nationale a conduit l'évaluation de l'impact des 17 EVS pour la CAF du Var dans le cadre du bilan de son contrat d'objectifs et de gestion avec la CNAF. Cette démarche a permis aux EVS d'échanger et de monter en compétences sur le sujet.

En 2023, la fédération nationale participera aux travaux de conception et d'évaluation de la politique d'animation de la vie sociale menés par le laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po pour le compte de la CNAF.

ENTRETIEN CROISÉ avec Dorothée Cognez, conseillère technique Développement local et Vie associative, et Servanne Déchaux, directrice de la fédération départementale du Var

« Évaluation de l'impact des EVS dans le Var, une démarche à suivre…

La CAF du Var a fait appel à Familles Rurales pour mener l'évaluation de l'impact des EVS du département. Comment ce projet est-il né ?
Servanne Déchaux : La fédération Familles Rurales du Var est, depuis 2 ans, en plein essor. Nous souhaitons notamment développer les EVS. Dans ce cadre, nous sommes allés démarcher la CAF du Var pour obtenir un agrément pour l'un de nos 2 EVS, à Bargemon. La CAF, qui avait entendu parler du kit méthodologique d'évaluation de l'impact des EVS nous a incités à demander l'accompagnement de la fédération nationale pour obtenir l'agrément.

Dorothée Cognez : En effet, la CAF du Var avait connaissance de notre travail sur le sujet de l'évaluation, via la CNAF. Aussi, quand ils ont souhaité évaluer les 17 EVS du département – ces derniers étant principalement implantés dans des territoires ruraux – ils ont pensé à nous. Ils nous avaient repéré à la fois comme experts sur le sujet, mais aussi comme acteurs de terrain. Cela a fait la différence par rapport à un cabinet de consultants. Nous avons accepté cette mission car elle présentait un double intérêt : celui de tester au réel notre kit méthodologique mais aussi parce que cela avait du sens d'intégrer la fédération Familles Rurales du Var dans cette démarche, dans le cadre de leur projet de développement des EVS.

Qu'avez-vous tiré de cette expérience ?
Servanne Déchaux : Tout d'abord, nous réunir a été très enrichissant. Nous nous sommes rendus compte que nous étions isolés et avions besoin d'échanges, de connexions. Les 17 structures du Var sont très hétérogènes : certaines ont un directeur ou une directrice, d'autres sont gérés entièrement par des bénévoles. Nous avons appris à nous connaître, à comprendre comment fonctionnaient les uns les autres. Cela a donné lieu à des échanges fructueux : certaines structures m'ont sollicitée car elles avaient besoin de conseils, de soutien. Nous avons un vrai rôle à jouer pour accompagner ces projets, qui pourraient, pour certains, rejoindre notre réseau.

Dorothée Cognez : Nous avons pu souligner l'importance de la coopération entre les EVS et leurs partenaires, en particulier les collectivités. Car tous étaient d'accord pour dire que les EVS étaient importants mais nous avons pu, avec ce travail, dire en quoi. Nous avons ainsi valorisé le rôle de ces structures qui renforcent la capacité à agir des habitants, jouent un rôle essentiel de cohésion sociale, contribuent à limiter les inégalités et animent les territoires, en proposant des services et activités, en complémentarité avec les services publics et autres collectifs. Tout cela dans un cadre assez simple et souple. Ainsi, les EVS peuvent proposer des activités socioculturelles, de l'accompagnement scolaire, des points de médiation numérique, des points conseil budget pour lutter contre le surendettement… Surtout, ce sont des lieux qui favorisent l'interconnaissance et la coordination entre les différents acteurs des territoires et favorisent le développement de partenariats en réponse aux besoins des habitants et participent ainsi à l'attractivité des territoires. »

SANTÉ

Depuis plus de 20 ans, Familles Rurales est engagé sur le thème de la santé. Son action s'articule autour de quatre priorités : la démocratie en santé, l'éducation à la santé, le bien manger et la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural. Le Mouvement est ainsi aussi bien investi avec des initiatives de terrain au sein du réseau, qu'à l'échelle nationale, dans des actions de plaidoyer, de représentation et de défense des usagers de la santé.

Contribuer à faire vivre la démocratie en santé

Familles Rurales, membre fondateur du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), puis de l'UNAASS (Union nationale des associations agréées du système de santé) mène depuis plus de 20 ans des actions matière de démocratie en santé.

Afin de poursuivre et assurer la continuité de ses actions, le Mouvement a demandé et obtenu en 2022 le renouvellement de son agrément au niveau national en tant qu'association habilitée à **représenter des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.**

Toujours dans la perspective de porter la voix des usagers, le Mouvement a poursuivi son investissement au sein de France Assos Sante où il est membre du bureau et suit les différents dossiers de fond par sa participation aux instances de gouvernance, à la commission réseau et aux groupes de travail.

Éducation à la santé et bien manger

Si Familles Rurales n'est pas une association centrée sur une pathologie, le Mouvement vient enrichir la diversité des sensibilités et des connaissances des associations membres de France Assos Santé par son domaine d'action naturel : **l'éducation à la santé et la prévention.** Ainsi des ponts sont jetés avec les actions menées sur la prévention et en particulier **l'alimentation** avec par exemple la défense du déploiement du Nutriscore en collaboration avec les associations d'usagers et de patients (lire aussi page 13).

En matière de prévention, Familles Rurales développe également, grâce à un partenariat avec Aprifel (Agence pour la recherche et l'information sur l'information sur les fruits et légumes), des **actions de sensibilisation** autour de la consommation de fruits et légumes (lire aussi page 59).

3 QUESTIONS À Alain Ballay, administrateur

« Diffuser l'idée que les usagers ont le droit d'être associés à leur prise en charge

Pouvez-vous nous éclairer sur le concept de démocratie sanitaire ?
En 2002, un jalon important était posé en matière de droit des malades et de démocratie en santé : la loi Kouchner a instauré le principe d'associer les usagers et les acteurs du système de santé à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de santé. 20 ans plus tard, c'est une démarche qualité intégrée dans les hôpitaux, évaluée par la Haute Autorité de Santé. Pour autant, 20 ans pour changer de culture, ce n'est pas si long, aussi, il faut continuer d'enfoncer le clou.

Comment Familles Rurales y contribue-t-il ?
En tant que mouvement familial et association de défense des consommateurs, nous sommes un intermédiaire pour porter la voix des familles au sein des nombreuses commissions où nous siégeons et groupes de travail auxquels nous contribuons. Au-delà des questions et propositions que nous faisons remonter au sein de ces instances, l'enjeu est pour nous de diffuser auprès du plus grand nombre l'idée que les usagers ont le droit de poser des questions et d'être associés à leur prise en charge. Car qui connait mieux sa santé que la personne concernée ?

Quelles sont les difficultés spécifiques au milieu rural ?
L'urgence aujourd'hui en milieu rural, c'est la fermeture des hôpitaux locaux, l'éloignement des services de santé – les fameux déserts médicaux – et les difficultés de mobilité des personnes dans un contexte d'allongement des distances. Ce sont des questions qui sont prioritaires pour notre Mouvement, et que nous portons jour après jour pour que l'offre de soins et l'accès à ces derniers soient une réalité en milieu rural. »

Défendre les usagers

Parce que les personnes peuvent se voir discriminées par les établissements bancaires et d'assurance pour des raisons de santé, Familles Rurales est signataire, depuis sa création, de la convention AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé).

Par ailleurs, le Mouvement s'attache à défendre les familles en matière de **sécurité alimentaire** en contribuant à des actions en faveur d'une plus grande transparence sur l'origine et la composition des produits, mais agit aussi sur le plan judiciaire en tant qu'association de défense des consommateurs à l'occasion de scandales alimentaires : lait contaminé Lactalis, et plus récemment, pizzas Buitoni et œufs Kinder (lire aussi page 13).

Familles Rurales est aussi régulièrement sollicité par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) pour donner un avis sur **l'information due aux patients.** En 2022, le Mouvement a notamment été sollicité sur une pratique en matière de publicité pouvant conduire à un mésusage de médicaments. Familles Rurales participe également aux travaux du groupe de travail sur la rénovation du pictogramme femme enceinte qui a débuté fin 2022.

Lutter contre les déserts médicaux

Plus de 5 millions de Français de plus de 16 ans n'ont aujourd'hui pas de médecin traitant. Plus largement, 6 Français sur 10 ont déjà dû renoncer à se faire soigner, dont la moitié du fait du manque de médecins. Autre obstacle, les distances : le temps nécessaire pour se rendre chez un spécialiste est en moyenne de 27 minutes et plus, bien sûr, en zone rurale. Le Mouvement est engagé pour lutter contre les déserts médicaux et mène un plaidoyer tout au long de l'année pour que ce problème soit mieux pris en compte.

Plus largement, Familles Rurales a été très actif en 2022 dans le contexte électoral et a mis en place une plateforme en vue de **l'interpellation des pouvoirs public.** Parmi les sujets défendus : le développement de la télémédecine en complément, un plan national du **manger mieux,** des mesures pour permettre à tous de **vieillir dans la dignité,** et un plan d'urgence pour **résorber les déserts médicaux.**

PRÉVENTION

Le milieu rural se caractérise par des facteurs de risques particuliers, notamment la difficulté de se déplacer ou l'éloignement des services, qui contribuent à exposer les habitants à des risques accrus. Familles Rurales met l'accent sur la prévention de l'isolement, la mobilité et la sécurité routière, et depuis 2021, a ouvert son spectre à la question des violences faites aux femmes.

Lutter contre l'isolement

Mobilité solidaire

Nombreux sont les territoires ruraux carencés en services publics et en commerces, éloignés des lieux d'emploi. Or se déplacer reste problématique pour de nombreux habitants.

C'est pourquoi, les interlocuteurs fédéraux de la mobilité solidaire ont été réunis à quatre reprises au cours de l'année pour travailler sur différents sujets structurants, notamment : le lien avec les partenaires et les acteurs de la mobilité solidaire, les appels à projets et à initiatives sur la mobilité, les échanges sur les publics bénéficiaires, l'intermodalité, les objectifs de développement durable, l'accompagnement social, ou encore le référencement des acteurs.

D'autres travaux ont été conduits :

- Actualisation des outils : cartographie des services, états des lieux, territoires d'implantation, annuaire des acteurs et partenaires du réseau
- Soutien au déploiement du logiciel de gestion du service Mobilité solidaire crée par la fédération de la Moselle dans le réseau
- Accompagnement des fédérations dans la mise en place des services : Indre, Nord, Martinique, Pas de Calais.

L'engagement des bénévoles des associations et fédérations étant au cœur des moyens mobilisés, l'animation de réseau, le partage d'expériences et de pratiques est fondamentale pour susciter le renforcement de la qualité des actions et ouvrir au développement de nouvelles expériences.

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en partenariat avec la fondation JM.Bruneau

Pour la quatrième année en 2022, la fondation JM.Bruneau s'est engagée à soutenir des initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées avec une enveloppe de 100 000 euros à destination du réseau Familles Rurales. 20 projets ont ainsi été soutenus autour de différentes thématiques : transmission de savoirs, mobilité solidaire, bien vieillir, portage de repas, lutte contre l'isolement social, prévention.

Cet appui constitue un important levier de développement des actions portées par le réseau auprès des personnes âgées.

Poursuivre les actions en matière de sécurité routière

Avec 4 accidents mortels sur 5 en dehors des agglomérations, la sécurité routière en milieu rural est un enjeu majeur dont s'est saisi la fédération nationale Familles Rurales de longue date. Outre les multiples actions menées par les associations locales qui permettent de sensibiliser plus de 20 000 personnes chaque année, la fédération nationale représente Familles Rurales au sein du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), et à la direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR).

En 2022, elle a coordonné la création d'un **grand jeu surdimensionné pour sensibiliser les enfants et les adultes** à la sécurité à vélo, à pied ou encore en voiture par une approche ludique et active. Conçu par la fédération du Cantal, ce jeu constitue un outil pédagogique. Il est réutilisable dans le temps auprès de tous les publics accueillis lors de temps forts. Il est édité en 20 exemplaires et mis à disposition des fédérations du réseau.

Protéger les femmes victimes de violences conjugales

En décembre 2021, la fédération nationale Familles Rurales et la Confédération Nationale des Foyers Ruraux ont été lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'État pour lutter contre les violences conjugales et soutenir l'autonomie des femmes. Grâce à l'enveloppe allouée, Familles Rurales a pu mettre en place en 2022 des formations en direction des salariés, bénévoles des fédérations et associations du réseau. **Dix sessions de formation** ont ainsi permis de mobiliser le réseau d'associations et de fédérations dans les territoires ruraux pour **prévenir et repérer des situations de violences faites aux femmes.** En 2023, 5 nouvelles sessions de formation auront lieu. Par ailleurs, un **appel à initiatives locales** en faveur du développement des actions concourant à la lutte contre les violences faites aux femmes et au développement de leur autonomie économique a permis de financer 9 projets pour un montant de 35000€. Enfin, la création d'un **MOOC** sur les violences faites aux femmes et les stéréotypes a été créé. Il sera prochainement disponible sur la plateforme de formation à distance.

« Le sujet des violences conjugales fait peur, il est encore difficile à aborder. Pourtant on sait que c'est un phénomène courant, peut-être encore davantage en milieu rural. Du terrain, nous avons été interpellés par des associations, notamment des centres de loisirs, qui repéraient des situations de violence sans savoir comment réagir. Depuis 2022, en partenariat avec les Foyers Ruraux, Familles Rurales propose des formations aux salariés et bénévoles de ses associations. Ainsi, ils peuvent mieux situer ce sujet difficile et encore tabou, et contribuer à libérer la parole. En tant qu'association familiale, il est de notre raison d'être de proposer des actions pour soutenir ces femmes, les aider à sortir de l'isolement et leur permettre de gagner en confiance et en autonomie. »

Hélène Carnet. Administratrice

MAINTIEN À DOMICILE

Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, le Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile.

L'évaluation de la convention CNSA

Le secteur reste marqué par un manque d'attractivité des métiers de l'aide à domicile. Aussi, la fédération nationale accompagne depuis plusieurs années les fédérations et associations dans une démarche de modernisation, de structuration et de professionnalisation du secteur. En 2019-21, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) avait permis de travailler sur trois axes opérationnels : le déploiement de la télégestion mobile, la modernisation des outils de pilotage et l'amélioration continue de la qualité des prestations rendues.

Un important **travail d'évaluation,** en lien avec le Cabinet « 2 Vous à Nous », a été conduit et restitué en mai 2022 pour assurer du bon usage des fonds issus de cette CPO. Il a été souligné que les actions ont été suivies et mises en œuvre de façon satisfaisante malgré le contexte de crise sanitaire et les mouvements de personnels. Cependant, les changements de priorités de la CNSA vis-à-vis des têtes de réseaux n'ont pas permis de prolonger cette CPO.

Animation du réseau

La fédération nationale a animé des temps d'information et de réflexion sur l'actualité et les évolutions en matière de **ressources humaines** des activités d'aide à domicile.

Elle a également animé une dynamique de **concertation des directrices, directeurs et référents de l'aide à domicile.** Différentes réunions en visioconférence ont eu lieu au cours de l'année 2022. Elles ont permis de partager des actualités sectorielles, d'échanger sur les pratiques et les besoins identifiés.

Un accompagnement à l'innovation

Dans le cadre d'un cofinancement CNSA – fédérations impliquées, un projet de diagnostic et d'innovation mobilisant l'expertise de design social de l'association La Grande Bobine a été préfiguré pour 2023-2024.

Il permettra dans deux territoires pilotes, l'Indre et le Loiret, de travailler à :

- Adapter les services d'aide à domicile aux besoins des usagers
- Améliorer les conditions de travail des aides à domicile et donc l'attractivité des métiers

Un collectif réunira régulièrement l'ensemble des fédérations impliquées dans les activités d'aide à domicile pour partager les avancées du projet sur les territoires.

L'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES*

Présidente
Guylaine Brohan

Vice-président.e.s
Chantal Jannet
Michel Pillon

Trésorière
Christèle Leroy

Secrétaire
Florence Duviallard

Membres du Bureau
Alain Ballay
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Martine Duriez
François Lebègue

Administrateurs.rices
Hélène Carnet
Liliane Cordioux
Jean Coupiac
Franck Delavaud
Nathalie Jourdan
Chantal Lagière
Cécile Lefranc
Dominique Majerès
Patricia Malgras
Stéphanie Motté
Gérard Pasquier
Isabelle Ruchat
Marie-Louise Sivatte
Patrick Valat

Romy Salmon (voix consultative)
Hugo Queval (voix consultative)

Les commissions
- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale
- Référents de territoire
- Commission des engagements fonds d'entraide
- Commission de suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'adhésion
- Groupe Membres associés

Comité National Jeunes (CNJ)
Meven Bauche
Maxime Chevrier
Marie Danel
Cassandre Dupont
Alison Gagnion
Damien Ham
Nathanaële Laurent
Mathéo Louvet
Amélie Martin
Hugo Queval
Romy Salmon
Personne qualifiée :
Marina Mirault
Administrateur national :
Franck Delavaud

** Décembre 2022*

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE*

Direction générale
Guillaume Rodelet

Europe et territoires
Eric Rossi

Relations institutionnelles et Secrétariat général
RURAL MOUV
Jean-Baptiste Baud

Service Développement et Vie associative
Directeur de service : Vincent Clivio
- Valérie Bernardoni
- Thomas Bureau
- Dorothée Cognez
- Laure Coplo
- Amandine Descamps
- Martine Raveau
- Aurore Saada
- Emma Formichella

Service Juridique et Consommation
Directrice de service : Nadia Ziane
- Anne Legentil
- Isabelle Loubens
- Stéphanie Truquin

Service Communication et RSO/Développement Durable
Directrice de service : Niki Vouzas
- Françoise Barbier
- Meven Bauche
- Sandrine Dutheil
- Marina Julienne *(Vivre Mieux)*

Service Dialogue social de branche et RH
Directrice de service : Clotilde du Lac
- Laetitia Muller

Service Administratif et Financier
Directrice de service : Nathalie Rousselot
- Gregory Barbay
- Théo Barbay
- Isabel Guinjoan
- Sarah Leroux
- Kamillya Silmont
- Caroline Vidensek
- Murièle Vocale

** Décembre 2022*

AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

Agréments

- Agrément national de représentation et de défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément de jeunesse et d'éducation populaire
- Agrément national des usagers du système de santé
- Agrément Service Civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme
- Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)

Partenaires

Partenaires publics

- Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse d'allocation Familiales du Var (CAF83)
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
- Département de l'éducation et du développement artistique et culturel, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Délégation de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale des Outre-mer ((DGOM)
- Direction Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
- Mission Service National Universel (SNU)
- Préfecture de Saint Pierre et Miquelon
- Union européenne (FEADER)

Partenaires associatifs, mutualistes et coopératifs

- APF France Handicap
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM)
- Confédération Nationale des Foyer Ruraux (CNFR)
- Croix Rouge française
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Groupe Vyv - Harmonie Mutelle - Chorum
- Institut de l'Engagement
- Intercommunalités de France (ex-AdCF)
- La Coopérative Tiers-Lieux
- La Ruche
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale (RTES)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Partenaires privés

- AESIO
- APRIFEL
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) / Banque des Territoires
- Emmaüs Connect
- FIDAL
- Fédération Bancaire Française (FBF)
- Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)
- Fondation AFNIC
- Fondation Banque de France
- Fondation Crédit Coopératif
- Fondation JM.Bruneau
- Fondation Terre et Fils
- OCIRP

REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse et animation de la vie sociale

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF),
  - comité partenarial petite enfance : Valérie Bernadoni
  - comité partenarial enfance jeunesse : Aurore Saada
  - comité partenarial animation de la vie sociale : Dorothée Cognez
  - comité national de suivi des Pôles Ressources Handicap : Amandine Descamps
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance : Valérie Bernadoni
- DGCS cadre normatif petite enfance, stratégie parentalité et LAEP : Valérie Bernadoni
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) : Guillaume Rodelet, Vincent Clivio, Aurore Saada
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ),
  - commission nationale des habilitations BAFA-BAFD : Guillaume Rodelet, Aurore Saada
- Comité Stratégique du Service Civique : Vincent Clivio, Aurore Saada
- Plateforme inter-associative pour le Service Civique : Aurore Saada
- Alliance pour la lecture : Dorothée Cognez

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : Dominique Marmier
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Conseil d'administration : Chantal Jannet, François Lebègue (désignés)
- Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes : Michel Pillon

Santé Prévention

- France Assos Santé :
  - Conseil d'administration : Marianick Lambert et Anne Legentil,
  - Commission réseau : Marianick Lambert
- Agence nationale de la sécurité des médicaments (ANSM), groupe de travail : Alain Ballay
- Santé Publique France, groupe de travail : Martine Duriez
- Conférence nationale de santé (CNS) : Marie-Agnès Besnard
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : Marianick Lambert
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Valérie Bernadoni

Entraide et solidarité

- Service civique Solidarités Seniors (SC2S) : Amandine Descamps
- UNIOPSS, commission autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées : Amandine Descamps

Agroalimentaire

- Conseil National de l'Alimentation (CNA) : Résie Bruyère, Marc Jonglez, Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique alimentation : Anne Legentil
- Oqali, Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de la qualité et de l'alimentation : Dominique Gérinte
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : Anne Legentil, Stéphanie Truquin
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : Anne Legentil
- Aprifel/Interfel réunion consommateurs et groupe de travail : Nadia Ziane et Anne Legentil, Stéphanie Truquin
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), Comité national des IGP, Labels Rouges et STG : Bernard Lacouture
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère
- QUALISUD (organisme de certification) : Bernard Lacouture
- Comité national de suivi du plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation : Marc Jonglez

LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

Consommation

- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet,
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet
- AFNOR, Comité pour la politique en matière de consommation
  - Comité pour la Politique en matière de Consommation (COPOLCO) : Dominique Gérinte
  - Comité d'Orientation Stratégique (COSAC) : Dominique Gérinte

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence National des Fréquences (ANFR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Nadia Ziane

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- GIE Carte Bancaire : Stéphanie Truquin
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Stéphanie Truquin, Nadia Ziane
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Nadia Ziane, Chantal Jannet
- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) : commission consultative des pratiques commerciales : Marianick Lambert, Stéphanie Truquin
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement Educfi: Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Stéphanie Truquin
- Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) : Dominique Marmier, Stéphanie Truquin
- Comité de pilotage national des Points Conseil Budget : Dominique Marmier, Stéphanie Truquin
- La Banque Postale : Stéphanie Truquin
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert

Environnement

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique Environnement : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane

Énergie

- ENGIE, EDF, concertation avec les associations de consommateurs : Nadia Ziane

Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Energie (CRE), Conseil Supérieur de l'Energie (CSE) : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- SNCF : Myrose Grand
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand
- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet

- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), comité consommateur postal : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Médiateur national de l'énergie : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- La Poste Groupe conseil d'administration : Martine Duriez puis Guylaine Brohan

Territoires

- Mouvement associatif Groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen, Comité de pilotage de l'évaluation du FSE, Comité de pilotage espaces numériques CGET, DGE : Eric Rossi
- Réseau rural national : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » et Parlement rural français : Dominique Marmier puis Guylaine Brohan, Jean-Baptiste Baud
- Fondation RTE : Dominique Marmier puis Guylaine Brohan, Guillaume Rodelet

Vie associative et branche professionnelle

- Mouvement associatif : Dominique Marmier puis Guylaine, Brohan, Vincent Clivio
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP), Bureau, et Conseil d'administration : Guillaume Rodelet
- Chorum et Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale (CIDES) : Michel Pillon
- Uniformation conseil d'Administration : Michel Pillon (titulaire), Clotilde du Lac (suppléante)
- Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (UDES), Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet,
  - commission Affaires Sociales, commission Emploi et Formation, commission Protection Sociale : Clotilde du Lac
  - sous commission salaires Commission nationale de la négociation collective et emploi et formation professionnelle (CCNEFP) : Clotilde du Lac
- UNIOPSS, commission modèles socio-économiques : Eric Rossi
  - Comité de filière petite enfance : Valérie Bernardoni, Clotilde du Lac
  - Comité de filière animation : Vincent Clivio, Guillaume Rodelet, Aurore Saada et différents experts de notre réseau fédéral

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Dominique Marmier puis Nathalie Chauchard
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : Marie-Agnès Besnard
- Mouvement associatif : Chantal Jannet

Au nom du Mouvement Associatif

- Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) : Cassandre Dupont

FAMILLES RURALES EN UN REGARD

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Mouvement familial et d'éducation populaire, Familles Rurales intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Les chiffres clés

- 121 000 familles adhérentes
- 25 000 bénévoles
- 17 000 salariés

1 850
associations locales

69
fédérations départementales

11
fédérations régionales

1
fédération nationale

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 260 structures petite enfance
- 2100 accueils de loisirs
- 6000 jeunes engagés
- 7500 personnes en formation
- 175 points de médiation numérique
- 36 tiers-lieux ruraux
- 133 « permanences consommation »
- 500 clubs séniors
- 156 associations de services d'aide à domicile

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- la mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes,
- l'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs,
- l'encadrement des services de transport d'utilité sociale,
- un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- préserver les services publics dans les territoires ruraux,
- connecter les territoires ruraux en très haut débit,
- développer le télétravail et les tiers-lieux,
- être un acteur de la transition écologique,
- créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.

LES DOMAINES D'ACTION

PETITE ENFANCE

ENFANCE

ÉDUCATION ET PRÉVENTION

JEUNESSE

SENIORS

CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE

LOISIRS ET CULTURE

ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

FORMATION

Directeur de la publication : Guylaine Brohan
Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet
Rédactrice en chef : Niki Vouzas
Rédactrice : Anaïs Guhur
Maquette : Françoise Barbier
Crédit photos : Adobe stock
Impression : Exaprint - Mars 2023